

HANTTIERS

44

bulletin d'information et de confrontations pédagogiques réalisé par l'institut
départemental de l'école moderne pédagogique freinet

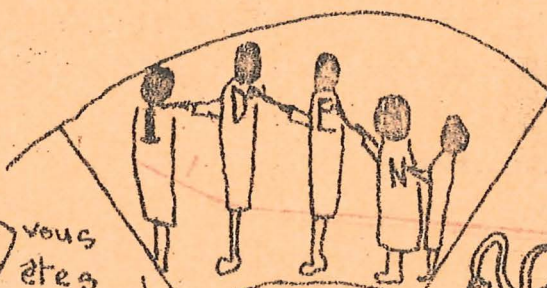
me le
ministre



voirness

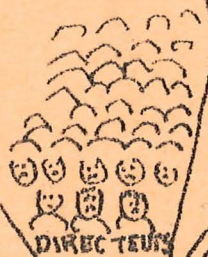


vous
êtes
récupérés
retournez
à la case
départ



marais
de la
routine

distillateur
d'idées.



DIRECTEURS



INSP
ACAD.

détente



directeur

attention!
risque de sclérose
retour case
détente

n° 36 Janvier 1982

ulique trimestriel. responsable publication J. le. gal

SOMMAIRE

PAGES BLANCHES:

- L'enseignement spécialisé vous parle:
- La gestion de l'espace réduit (Miroille Gabaret)
- Les GAPP dans l'ICEM (Yannick Vince)

PAGES BLEUES:

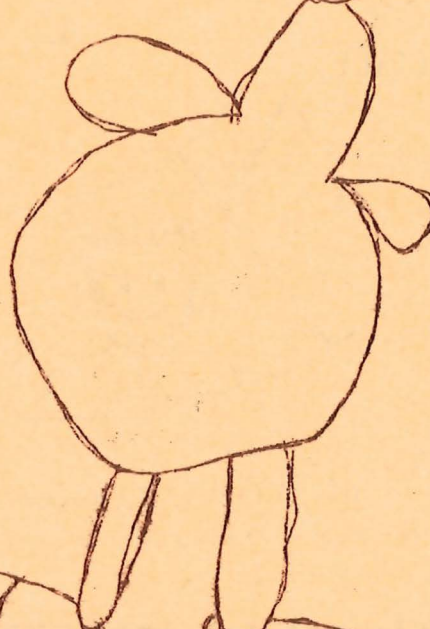
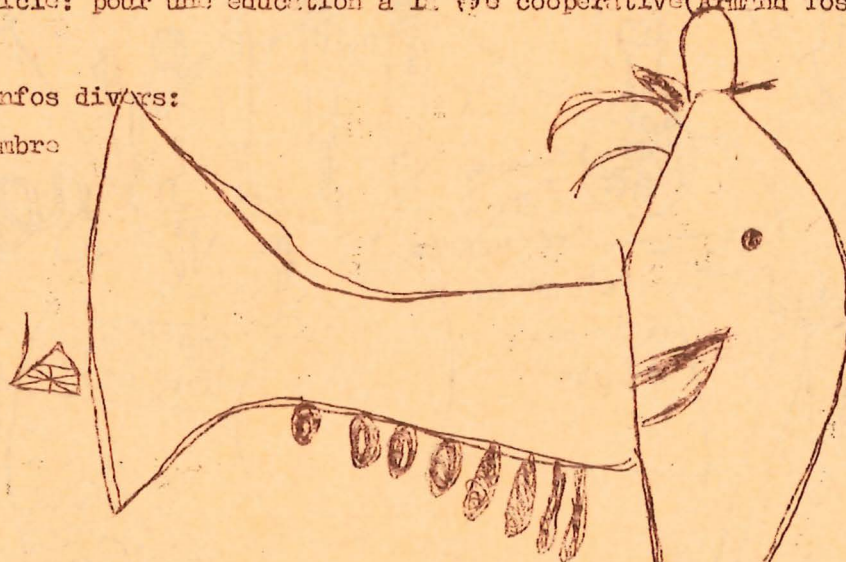
- L'ICEM après le 10 mai
- Nationalement: les relations avec le ministère; interventions auprès des directeurs d'école.
- Localement: préparation de la rencontre avec le recteur.

PAGES SAUJON

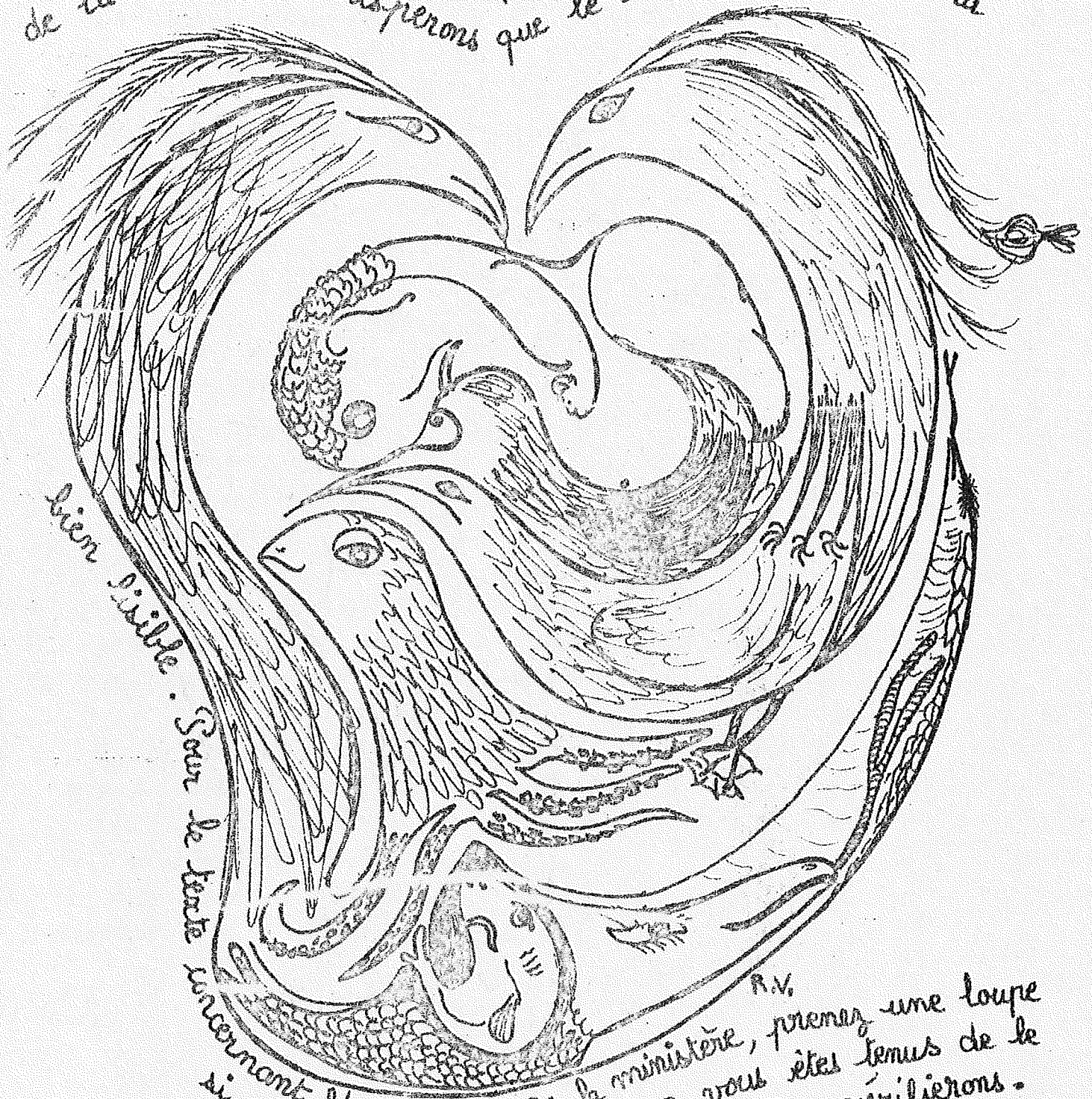
- La coopération à l'école, suite de 2 articles
- Suite de l'enquête sur les activités personnelles (Jean Paul Boyer)
- Suite de l'article: pour une éducation à la vie coopérative (Armand Tossier)

PAGES VERTES

- Infos diverses:
- stage de Septembre
- colortho
- Papinski



ça y est, nous voilà lâchés, l'esc. équipés de "Chantiers 44"
a regagné pour un temps probablement long l'embouchure
de la Loire. Nous espérons que le dossier "Rectorat" sera



Bien visible.

Sur le texte
concernant l'entente avec le ministère, prenez une loupe
si nécessaire. De toute façon vous êtes tenus de le
connaître sur le bout des doigts. Nous vérifierons.

R.V.

à propos des demies-décharges.

Nous partageons entièrement la proposition du GD 34 proposant une répartition des demies décharges aux groupes départementaux.

Nous estimons en effet que la principale priorité pour notre Mouvement devrait être l'animation départementale. Seuls les départements, reflets de la base, sont capables de donner une véritable ampleur à notre Mouvement, d'autant plus si des moyens en temps sont dé'loqués pour aider à une animation.

Nous partageons l'idée que le département est "le lieu, la structure, dans lesquels la formation réelle, efficace de praticiens peut le mieux s'instaurer et se développer."

Une demie-décharge par département... c'est bien le minimum qui pourrait nous être accordé, comparé à l'aide apportée à d'autres associations en Mouvements Pédagogiques!

Enfin, au niveau du national, quelqu'un pourrait être détaché, pour travailler à la coordination des animations départementales, servir de relais, mais aussi, ce pourrait être quelqu'un qui impulserait et dynamiserait diverses actions.

Cette proposition n'empêche pas à notre avis aux délégués régionaux de pouvoir bénéficier eux aussi d'une demie-décharge, parce qu'il ne nous semble pas souhaitable que la même personne cumule les deux tâches.

Nous demandons également, que soient accordées pour tous les militants ICEM qui seraient sollicités pour des contacts, des interventions, des facilités pour quitter leur classe avec remplacement;

que des demies décharges ponctuelles et temporaires soient accordées à des responsables de groupes de travail qui le demanderaient, ceci afin de mener à terme des projets qu'ils auraient engagés.

Ne soyons plus modestes... à l'ICEM.

Le C.A. du groupe 44 et la région Ouest
à Nantes le 9 janvier 1982..

L'ICEM ET L'APRES 10 MAI

* Suite à l'AG du mois d'Octobre... nous avons décidé de demander audience au Recteur. Nous lui avons adressé la lettre ci-jointe. Espérons que nous serons reçus en Janvier!

A cette occasion, nous lui remettrons un dossier portant sur 5 points:

1- Les conditions de travail.

2- La formation initiale et continue.

3- Les droits de l'enfant

4- Les équipes pédagogiques. Le droit à l'initiative et à l'innovation pédagogique.

5- Pratiques pédagogiques et réglementations.

* Nous avons adressé une lettre au ministre pour demander que soit reconnue l'expérience du Lycée Différent à Saint-Nazaire et qu'elle puisse démarrer le plus rapidement possible. L'équipe est venue nous présenter son projet et nous avait proposé de recevoir des lycéens en stage... nous avons accepté, mais nous n'avons eu aucune nouvelle depuis!!!

* Le 16 janvier... Nous participons au forum sur l'école, organisé par le SGEN, l'IDEM, la CSF...etc...

* APPEL DE CANDIDATURE !

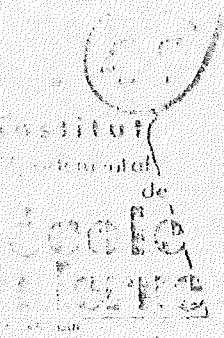
Plus que 6 mois... avant ma "retraite" dans les "délégués honoraires"! Alors si y'en a que ça intéresse... pour prendre le pouvoir vacant... qu'ils me le disent. En espérant les candidatures nombreuses (mais oui... n'hésitez pas, c'est bien d'être DD!)

* EMISSION "BOUQUIN-BOUQUINE" de RECRE A2 LE MERCREDI APRES MIDI

(animée par la ligue de l'enseignement)

Les émissions sont enregistrées sur cassettes vidéo et peuvent être envoyées pour visionnement et critiques.

Qui serait intéressé par ce genre de travail sur le livre d'enfants? ?



Monsieur Jean-Paul BOYK
Directeur Spécialisé
Département de l'Enseignement
Supérieur (Académie de France)
11, rue de la Flèche
92130 - VILLIERS

Monsieur le Recteur
de l'Académie de France

Monsieur le Recteur,

Le changement intervenu dans notre pays le 10 mai dernier, a fait revenir en chacun de nous, l'espoir, l'enthousiasme et la confiance.

Ce changement, porteur d'espérance, nous l'attendions depuis des années ; aujourd'hui, il a redonné courage à tous les travailleurs.

Pour nous, enseignants, nous attendons ce changement l'avènement d'une autre école au service des enfants et en particulier ceux qui sont les plus démunis, une école pour une éducation de la liberté, de la responsabilité, de la coopération.

Nous savons que changer l'école sera un processus de longue haleine et qu'il faudra convaincre, mais ce sera possible, si des options fondamentales sont prises pour organiser ce changement que nous souhaitons et auquel nous sommes prêts à apporter notre soutien.

C'est avec une très grande satisfaction que nous avons noté l'accueil qui a été fait aux responsables nationaux, de notre mouvement, lors de l'audience qui leur a été accordée le 1er octobre, par Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale. C'était la première rencontre officielle en 50 ans d'existence de notre mouvement.

Aussi, aujourd'hui, nous avons un certain nombre de revendications et propositions, à propos desquelles nous aimerions vous entretenir.

Et il nous souhaitons qu'il vous soit possible de nous accorder début janvier, une audience, au cours de laquelle nous pourrions échanger sur ce point de vue concernant les perspectives de changement. A cette occasion nous voudrions vous remettre un dossier qui contient le détail de nos réflexions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments
votres,

MINISTÈRE

Entrevue avec le Ministre
le 1^{er} octobre 1981

et à l'I.C.E.M.

Étaient présents à cette rencontre les six membres du Comité Directeur Michel Barré et Georges Delobbe, Président de la C.E.L.

Le Ministre de l'Éducation Nationale était accompagné de M. Jean Castagnier, conseiller technique, spécialement chargé des relations avec les Mouvements pédagogiques. L'entrevue a duré 3/4 d'heure et a été suivie d'une rencontre plus technique avec M. Castagnier.

Le climat de l'entretien a été cordial. Nous avons été écoutés avec attention et le Ministre a été réceptif à nos propositions. Avant de clore l'entretien, il a tenu à répéter le plaisir qu'il a eu à nous rencontrer et l'intérêt qu'il porte à nos travaux. Il s'est déclaré prêt à le faire savoir.

L'entrevue s'est déroulée de la manière suivante :

Après un rapide tour de table de présentation au cours duquel chacun de nous a tenu à préciser le fait qu'il est enseignant en exercice, Pierre Lespine a fait apparaître que cette rencontre était une première ; il a tenu en évidence l'importance nationale et internationale de notre mouvement et les convergences qui existent entre les conceptions pédagogiques et le projet éducatif du nouveau gouvernement, convergences qui laissent présager une collaboration fructueuse pour l'avenir.

Michel Barré a présenté l'I.C.E.M. rappelant son importance numérique, la diversité de ses structures de travail, l'impact de ses revues auprès des milliers d'enseignants, d'enfants et d'adolescents, son apport original et irremplaçable dans le panorama pédagogique depuis 50 ans.

Il a précisé ses moyens d'actions :

- Confrontation pédagogique possible grâce aux groupes départementaux.
- Participation à la formation permanente au cours des stages, des week-ends, etc.
- Innovation et approfondissement au sein des chantiers les plus divers.
- Mise au point d'outils pédagogiques et de documents.
- Edition et diffusion de ses outils et documents.

Pour préciser ces derniers points, Georges Delobbe a présenté la C.E.L. : la primauté de l'outil étant l'une des caractéristiques de la pédagogie Freinet, il était logique que le mouvement se donne les moyens de réaliser ces outils. La C.E.L. a donc été définie sous son double aspect de coopérative regroupant plusieurs milliers d'enseignants et d'entreprise employant une centaine de travailleurs.

Georges a précisé que la C.E.L. est non seulement pour l'I.C.E.M. le moyen d'élaborer et d'expérimenter ses outils assurant aussi l'indépendance du Mouvement Freinet mais elle est en outre en mesure de mettre à la disposition de tous les enseignants ce dont ils ont besoin pour faire classe dans un nouvel esprit. Elle est un des organismes coopératif de l'Éducation Nationale et membre à ce titre du C.C.O.M.C.E.N. Elle est enfin une grande maison d'éducation qui s'adresse au public le plus large.

En conclusion, Georges Delobbe a insisté sur la force que représente la C.E.L. du fait de son réseau de militants et de clients mais aussi sur sa précarité due à la crise de l'école et à la crise économique.

Le Ministre après avoir dit qu'il nous avait écouté avec la sympathie du profane a répondu en rappelant les difficultés du changement : il a énuméré les facteurs d'ordre matériel, psychologique et moral qui sont la conséquence de la détérioration du service public et qui sont accentués par la multiplicité des statuts des enseignants. Il a affirmé que l'école publique doit

recouvrer la confiance du pays. Il a rappelé les mesures déjà prises pour les conditions de travail (12 000 emplois nouveaux, adaptation aux conditions sociologiques). Il a annoncé des mesures complémentaires : création de 17 000 postes d'enseignants et d'agents de l'Éducation Nationale et des mesures de revalorisation de la fonction enseignante. Il s'est affirmé conscient que ces mesures sont nécessaires mais non suffisantes et a reconnu que ce que nous apportons est très important et a reconnu la nécessité d'établir la meilleure collaboration.

Il a précisé que tout serait long et que les effets ne seraient sensibles qu'à long terme et qu'il s'agirait d'un travail en profondeur, compte tenu des pesanteurs, du scepticisme et du contexte économique et social.

Il nous a demandé comment nous sommes reçus et compris des enseignants qui ne sont pas des nôtres : avec sympathie, indifférence ou hostilité ?

Michel Barré a répondu en précisant que la marginalisation de l'I.C.E.M. dans les années passées n'était pas notre fait et que nous constituons une force de création, notre mouvement regroupant sans cloisonnement des gens de toutes tendances et de toutes catégories.

Guy Champagne a fait remarquer que notre conception de « l'enfant-citoyen » — et non de « l'enfant-roi » comme on a souvent essayé de le faire croire — était très dérangeante pour le pouvoir précédent.

Christian Poslaniec a rappelé que l'opposition officielle s'était traduite parfois par des mesures de répression pédagogique et que nous demandions l'application de la loi d'Amnistie.

Le Ministre s'est engagé à des mesures de redressement par voie administrative plutôt que l'Amnistie, celle-ci impliquant la reconnaissance d'une faute.

En conclusion de l'entretien, après avoir reconnu le droit à la critique réciproque, le

Ministre a répété le plaisir et l'intérêt qu'il avait pris à notre entretien, il a chargé M. Castagnier de poursuivre la concertation et de jeter les bases de notre future collaboration.

Pris actuellement par les problèmes en cours il a dit la nécessité d'établir des priorités tout en menant de front toutes les actions à mener.

Parmi ces priorités, le problème des collèges lui apparaît comme le plus angoissant. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, nous avons des choses à dire : la classe hétérogène est-elle possible et à quelle condition ?

Nous avons demandé de ne pas en détacher ou de mises à la disposition, le Ministre s'est déclaré favorable au détachement mais on ne peut se prononcer actuellement sur les mises à la disposition tant que n'auront pas été réexaminées certaines mesures prises précédemment avec beaucoup de laxisme.

Après l'audience avec le Ministre :

1. M. Castagnier nous a dit que pour lui, il était évident que nous devions bénéficier des autorisations d'absence avec remplacement qui sont nécessaires à la gestion du mouvement.

Nous lui communiquons la liste des camarades du C.A. et les dates des rendez-vous afin qu'il puisse régulariser les autorisations d'absence.

2. Nous devons aussi lui communiquer les différents cas de répressions pédagogiques dans le mouvement.

3. Pierre Lespine, Christian Poslaniec, Philippe Sassatelli ont rendez-vous avec M. Castagnier le mercredi 14 octobre pour discuter et remettre les premiers dossiers qui nous semblent importants dans l'immédiat :

— Mises à la disposition et les détachements.

— Nos propositions d'actions dans les zones prioritaires d'éducation.

4. M. Castagnier nous a invité à participer activement aux travaux de la mission De Peretti travaillant sur la formation.

5. M. Castagnier nous a recommandé de prendre directement contact avec le Directeur des écoles, puis avec le Directeur des collèges et lycées pour poser les problèmes qui relèvent directement de leur responsabilité.

COMPTE RENDU DE LA REUNION CHEZ CASTAGNIER DU 14 OCTOBRE 1981

Nous lui avons proposé trois dossiers :

1. Cas de répressions : nous lui avons transmis les différentes lettres des camarades du Mouvement qui avaient répondu à l'appel de Denis Morin, le dossier reste ouvert : tous ceux qui ont été réprimés à cause de leur pédagogie doivent faire parvenir à Denis Morin et Christian Poslaniec (photocopie de leur lettre envoyée au ministère par la voie hiérarchique) un dossier sur leur cas.

2. Une série de propositions concrètes lui ont été présentées sur six points (voir feuilles jointes : quelques pistes immédiates de Christian Poslaniec). Il va sans dire que ces propositions restent ouvertes. On peut en ajouter d'autres. Commentaires de M. Castagnier à ces diverses propositions :

1. Formation :

Il nous a donné une lettre dans laquelle il donnait des directives au Directeur des écoles pour nos autorisations avec remplacement.

2. Equipes pédagogiques :

Notre proposition rentre dans le cadre de la commission De Peretti que nous devons rencontrer le 21 octobre 81. L'I.C.E.M. sera représenté par C. Poslaniec, X. Nicquevert et C. Cohen.

3. L'information sur les outils pédagogiques :

Il va y avoir une rencontre ministérielle sur le racisme et le sexisme dans les manuels scolaires.

Le numéro de l'Education est supprimé et remplacé par une revue de la Commission Nationale et de la Recherche Pédagogique que le mouvement pédagogique

peut intervenir sous forme de dossier pour présenter nos outils, nos revues, etc. témoigner de notre pratique).

Lundi 19 octobre : Les membres du C.D. doivent rencontrer le rédacteur en chef de cette nouvelle revue afin de voir avec lui comment nous pouvons y participer. M. Castagnier a semblé intéressé par la proposition d'une création de commission qui expérimenterait les outils.

Pour les points 4-5, pas de commentaires plus précis (voir plus loin).

Pour le point 6, les collections documentaires B.T., B.T.J., B.T.2, S.B.T., B.T. Son M. Castagnier nous a précisé que le gouvernement n'a pas pour mission de faire acheter des livres scolaires de tel ou tel éditeur comme cela avait pu se passer avant mai, qu'avant tout il fallait voir l'intérêt de l'enfant et qu'il fallait donner les moyens aux enseignants de faire les achats qu'ils jugeaient nécessaires dans l'intérêt des enfants.

Problèmes des détachements (voir copie du dossier remis à Castagnier).

a) Cas de Daniel Le Blay et le principe d'obtenir des détachements quand la C.E.L. pourrait se les payer.

En principe ceci ne pose aucun problème.

b) Les mises à disposition.

c) Les demi-décharges.

Ce que nous avons pu sentir.

— Pour les détachements, pas de problème.

— Pour la mise à disposition et les demi-décharges, pas de réponse précise mais Castagnier a été fortement impressionné par le fait que nous ne bénéficions à l'heure actuelle d'aucune aide.

— Pour la mise à disposition pour la coordination des outils cela semble favorable mais pour les demi-décharges cela risqué de bloquer au niveau des finances et à l'heure actuelle le Ministère recherche une autre forme d'aide aux mouvements pédagogiques.

A propos des Z.E.P.

C'est M. Castagnier qui centralise tout ce

qui pourrait se faire, donc un dossier lui sera envoyé par la commission E.S.

La commission doit prendre contact avec M. Heritier, adjoint au directeur des écoles pour tout ce qui touche à E.S.

Prochains rendez-vous :

Directeur des écoles : M. Favret et Noël, le 25 novembre à 15 heures.

Formation (De Peretti) et Mission d'action culturelle : mercredi 21 octobre.

M. Gambiast, Nouvelle revue de l'E.N. : lundi 19 octobre.

DETACHEMENTS

Situation actuelle

Aucun membre de l'I.C.E.M. n'est actuellement détaché. Toutes les demandes ont été jusqu'à maintenant refusées par les différents ministères de l'éducation nationale et des finances.

Deux membres de l'équipe de nos permanents techniques de la C.E.L. ont démissionné de l'Education Nationale ; un troisième est jusqu'à maintenant en congé pour convenance personnelle.

Nos souhaits

— Régulariser la situation de D. Le Blay jusqu'à maintenant en congé pour convenance personnelle, en obtenant son détachement (voir dossier joint).

— Avoir la possibilité d'obtenir d'autres détachements quand la situation financière de la C.E.L. et de l'I.C.E.M. nous le permettra.

MISES A LA DISPOSITION

Situation actuelle

L'I.C.E.M.-C.E.L. ne bénéficie pas de personnel mis à la disposition. Les tâches de gestion du mouvement ainsi que les travaux purement pédagogiques (formation, outils, revues pour enfants) sont pris en charge et effectués sur le temps de liberté de militants bénévoles.

Nos souhaits

Obtenir nous aussi des « mises à la disposition » complètes ou partielles avec

contrat délimité au niveau du contenu et de la durée. En effet, augmenter nos activités sur le plan pédagogique, par exemple formation et outils s'adressant à un public plus nombreux et plus divers, nous obligerait à demander encore plus à nos militants. Cela nous semble très difficile dans les conditions actuelles. De même qu'il nous est très difficile d'assurer, dans ces mêmes conditions, la gestion d'un mouvement de plus en plus sollicité.

Dans l'immédiat, une mise à la disposition, à temps plein, nous est indispensable pour assurer la coordination des différentes productions d'outils s'adressant à l'ensemble des enseignants et des enfants : B.T., outils individualisés, etc.

DECHARGES

Situation actuelle

Aucune décharge n'est actuellement accordée à aucun des membres de notre mouvement pour toutes les tâches qu'il peut y accomplir.

Nos souhaits

C'est dans ce domaine que notre demande est la plus pressante, à cause du travail qu'il y a à faire.

Des décharges de service nous permettraient en effet :

— De rester en place dans un poste et donc, ce qui est très important pour nous, de rester des praticiens.

— D'avoir des contacts plus vrais et moins théoriques avec les autres enseignants.

— De pouvoir établir des contacts et mettre en place un travail pédagogique coopératif, tant avec nos collègues qu'avec nos remplaçants.

Ces décharges seraient l'objet d'un contrat, là encore très précis, aussi bien dans le contenu que dans la durée.

— Celle de l'animation régionale : le travail en direction des collègues, des écoles normales, la liaison avec les multiples associations d'éducation populaire, la gestion propre de la région, afin de mieux

assurer le travail vers l'extérieur de manière que les obligations régionales qui le sous-tendent soient et sur une base contractuelle entre le ministère et le comité d'animation de notre mouvement qui serait le garant pour notre part, puisse bénéficier d'une demi-décharge. Cela représenterait au maximum 15 personnes.

- Celle de la conception d'outils pédagogiques : les enseignants ont aussi besoin d'idées nouvelles que de moyens concrets pour améliorer leur classe. Dans ce sens et sur la même base contractuelle que pour l'animation régionale, les animateurs pédagogiques qui le souhaiteraient pourraient bénéficier d'une demi-décharge. Cela représenterait au maximum 15 personnes.

- Celle de l'animation au niveau national : les sept membres du comité directeur de l'I.C.E.M. assurent des tâches de coordination et de représentation qui demandent, dans la période présente un temps considérable. Là encore sur une base contractuelle, une demi-décharge sévère indispensable. Cela représente 7 personnes.

RECAPITULATIF

1. Detachement : 1 personne, D. Le Blay.
2. Mises à la disposition : 1 personne.
3. Demi-décharges de service : 37 personnes.

QUELQUES PISTES IMMEDIATES

1. La formation
A cet égard nous avons des projets fondés sur une longue expérience de formation à la pédagogie Freinet et d'interrogation dans les structures de formation de l'Éducation Nationale. Nous rencontrerons donc la mission de Peretti le 21 octobre pour en parler.

Mais au niveau concret et immédiat, de nombreux camarades sont d'accord pour participer, dès cette année, aux structures de formation espérant ainsi faire connaître une autre façon de considérer l'école et, surtout espérant apporter une expérience du terrain concrète et des outils pédagogiques. Car seuls des outils permettent à

un mouvement de travailler à quelque chose de concret.

Or, pour que les actions soient effectivement, encore faudrait-il que certains rouages administratifs locaux ou régionaux ne soient pas griffés ! Dans bien des départements, encore, on refuse les remplacements à nos camarades qui, du coup, s'abstiennent de collaborer avec les établissements de formation afin de ne pas abandonner leurs élèves. Ne serait-il pas possible de faciliter ces déplacements ? Faciliter aussi, peut-être la possibilité de présenter nos outils et techniques scolaires (comme d'ailleurs ceux des autres mouvements pédagogiques). Ne serait-il pas normal que la connaissance de ces aides pédagogiques fasse partie de la formation, tout comme fait souvent partie de la formation, dans bien des écoles normales, la connaissance des manuels scolaires ?

3. Les équipes pédagogiques

Ce que nous appelons ainsi regroupe, en fait, toutes les tentatives de collaboration pédagogique, depuis le décloisonnement partiel entre deux classes jusqu'à l'école ou le collège fonctionnant entièrement selon un projet commun associant enseignants, élèves et parents, notamment. Plusieurs écoles, plusieurs collèges animés par des camarades de l'I.C.E.M. et d'autres camarades ne se réclamant pas de la pédagogie Freinet, fonctionnant ainsi en France, certains depuis des années. (Voir à cet égard nos nombreux articles et le livre *Les Équipes pédagogiques* paru l'an dernier chez Maspéro). Nous avons donc acquis dans ce domaine une expérience importante que nous ne demandons qu'à partager.

Or, nous le savons, beaucoup de personnes s'intéressent actuellement à cette possibilité de parvenir à une cohérence pédagogique (syndicats, parents d'élèves, enseignants, administrateurs, etc.). Mais nous sommes parfaitement conscients que les obstacles sont nombreux. D'où la suggestion suivante : Serait-il possible de

créer une mission expérimentale sur la collaboration pédagogique des enseignants, mission associant les diverses organisations prêtes à s'impliquer dans cette direction, mission de réflexion, certes, mais aussi, mais surtout, d'expérimentation restreinte permettant le dialogue entre tous les intéressés. Si cette mission avait également la possibilité de proposer et d'animer des stages, ce serait probablement le début d'une évolution lente mais efficace. Qui plus est, pareil groupe de recherches pourrait fort bien se situer dans le cadre d'un organisme officiel de recherche.

2. L'information sur les outils pédagogiques

Il paraît chaque année, en France, des centaines d'outils pédagogiques de toutes sortes : manuels, fichiers, livrets autocorrectifs, documents, films, films vidéo, diapos, etc. Le C.R.L. ? n'est seule, en édité plusieurs dizaines. Or, il n'existe pas, officiellement ou para-officiellement d'organisme d'expérimentation de ces outils. Rien de semblable à l'I.N.C. en matière de consommation au D.V.P. en matière de publicité, etc. Du coup le succès d'un outil pédagogique dépend intégralement des possibilités commerciales et publicitaires de la maison d'édition, ou, dans de rares cas, du dynamisme de quelques militants. Pourtant il existe des outils remarquables chez la plupart des éditeurs et, par ailleurs, il en existe d'autres invraisemblablement racistes, sexistes ou bêtifiants, pour ne prendre que des exemples idéologiques ! N'est-il pas concevable qu'un organisme dépendant peut-être de l'I.N.R.P. puisse expérimenter tous les outils paraissant chaque année et donner son opinion là-dessus.

Dans cette perspective, l'organe d'information du Ministère ne pourrait-il pas être également une source d'information pédagogique pour tous les enseignants ?

4. La marmothèque

C'est le nom d'un catalogue de vente par

correspondance de livres pour enfants (voir ci-joint) que nous diffusions depuis deux ans, conscients du fait que la littérature pour la jeunesse doit jouer un rôle considérable dans l'apprentissage de la lecture, et ultérieurement, pour donner le goût de lire. Or, comme les enseignants connaissent fort mal ce domaine et que, hormis dans les grandes villes, il est très difficile de se procurer ce type de livres, nous avons été amenés pour rendre service aux enseignants, à ajouter ce volet à nos activités de ventes par correspondance. Une autre organisation, La Ligue de l'Enseignement, fait également un gros travail de promotion de livres pour la jeunesse, notamment par sa revue *Trousse-Livres* et par sa nouvelle émission *Croquis-Livres*. Nos activités sont fort complémentaires.

Par ailleurs, la Mission d'Action Culturelle en milieu scolaire s'est engagée à son tour, dans la promotion du livre à l'école. Et bien d'autres également.

Ne serait-il pas possible d'envisager une collaboration de tous organismes qui se préoccupent de la même chose, afin que des actions cohérentes limpantant des stages de formation à la littérature de jeunesse soient mises sur pied.

5. L'expression des jeunes

L'un de nos objectifs, depuis fort longtemps, est de publier ce que disent, ce que créent les enfants et les adolescents. Pour accomplir mieux cet engagement nous avons créé, récemment deux revues : *J Magazine* (qui s'adresse à des enfants commençant à lire et publie textes, dessins d'enfants du même âge) et *Créations* (qui s'adresse à tous les âges et témoigne de la création des enfants des ados et des adultes. Voir ci-joint). Nous préparons également deux nouvelles revues afin que tout le champ des âges soit couvert.

Or, pour que nous puissions pleinement remplir notre rôle, il serait bon que ces revues soient mieux connues des ensei-

gnants. Et ceci de deux points de vue différents :

a) Si elles sont mieux diffusées parce que mieux connues et recommandées comme outil pédagogique, nous serons mieux à même de nous engager dans la publication des nouvelles revues en préparation.
b) Nos ambitions étant de témoigner de tout ce que créent enfants et ados, nous souhaiterions que l'on informe les enseignants que l'I.C.E.M. est prêt à publier (si c'est de qualité) tous les récits d'expérience, de création, tous les résultats de ces expériences dans nos revues.

5. Les collections documentaires : B.T., B.T.J., B.T.2, S.B.T., B.T.Son
L'une de nos difficultés économiques de ces deux dernières années tient à la restriction des crédits pédagogiques dans les établissements scolaires. Les seules priorités importantes sont destinées à l'achat de manuels scolaires. En tant que mouvement pédagogique nous avons souvent dénoncé la nuisance des manuels et l'utilisation qui en est faite. Qui plus est, l'achat de manuels est une façon d'imposer un type de pédagogie. N'est-il pas envisageable que ces mêmes crédits puissent être utilisés si les enseignants le désirent, à l'achat de collections documentaires ? Ou rien ne l'empêche, dans l'état actuel des textes, le rappeler aux enseignants ? Ou encore, une partie de ces crédits soit réservée à l'achat de revues et de documentaires, ce qui irait d'ailleurs dans le sens des premières conclusions de la mission sur le livre.

Compte rendu du C.A. de la C.E.L.

SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Les résultats financiers de la dernière année scolaire (du 1.8.80 au 31.7.81) nous ont permis de constater que nous n'avons pas

réussi à redresser la situation, bien que la différence entre produits et charges puisse être considérée comme satisfaisante. La situation actuelle de la C.E.L. la met dans l'incapacité d'investir sans emprunter. Les campagnes de cette année sont très importantes. De là dépend l'avenir.

LES CAMPAGNES

Campagnes qui partiront de Cannes en 1981-82 :

Novembre :

• Premier arrosage de B.T.-B.T.J. dans 10 000 écoles de 30 départements. Matériel : 10 000 exemplaires du n° 900 de B.T. et 10 000 exemplaires du n° 197 de B.T.J.

• Arrosage de dépliant J Magazine dans les C.P. de 33 départements.
Les délégués C.E.L. des départements où Cannes intervient directement seront prévenus par Daniel Le Blay.

Décembre et janvier :

• Appel à 10 000 abonnements nouveaux
Début février :

• Envoi du catalogue général et du catalogue maublies.

Mars :

• Offres spéciales aux abonnés.

Pour les campagnes militantes, tous les tracts sont prêts sauf celui de Créations. Cependant, moins de 50 % des départements ont renvoyé à ce jour leur commande de tracts. C'est donc qu'ils ne se sont pas vite mobilisés.

POURSUITE DES NEGOCIATIONS AVEC LE MINISTERE

Le C.A.-C.E.L. décide d'établir rapidement un dossier très précis sur la C.E.L., entreprise coopérative en difficulté.

Il demande d'autre part la mise à la disposition de deux personnes pour renforcer l'équipe de Cannes : immédiatement, d'une personne pour tous les travaux de promotion ; dans un avenir plus lointain, d'un deuxième poste plus général, tout autant I.C.E.M. que C.E.L., pour rééquilibrer l'équipe de Cannes, pour que les camarades cessent enfin de travailler au-delà de leurs possibilités.

Pour réagir tout de suite, le C.A.-C.E.L. a essayé de définir le profil correspondant au premier poste.

SALAIRES

Pour le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs de la C.E.L. (engagement du 17.12.1980), décision d'une augmentation de 2,5 % du salaire actuel à compter du 1.11.81.

Application en deux étapes du relèvement des plus bas salaires de l'entreprise (27 personnes) pour atténuer sur les plus atteints les effets du blocage des salaires.

ANNUAIRE DES TRAVAUX

La 6e édition de l'annuaire des travaux est arrivée auprès des camarades du C.A. des responsables des secteurs, des délégués départementaux des correspondants F.I.-M.E.M.

Cet annuaire est INCOMPLET ! Une édition supplémentaire sortie en février 1982, comble les manques, les erreurs. Chaque camarade a même d'apporter les modifications nécessaires et les compléments d'information doit me les faire parvenir aussi rapidement que possible (Antoinette Alquier - 32400 Riscle).

Erratum à corriger sur l'annuaire : Le numéro de téléphone de Denis Morin est à supprimer. L'adresse de Pierre Lespine est périmée, la remplacer par Pierre Lespine, 10 boulevard Barbès - 75018 Paris.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

L'ASSOCIATION

THOUAISE

11 LA PUCE A L'OREILLE

EDITE UN RECUEIL

DE DESSINS HUMO-

RISTIQUES SUR

L'AGRICULTURE ET

LE MONDE PAYSAN

11 LA CHARRUE

AVANT LES

BOEUFs

par ALBERT

MATHE

& J. L. COCZ

Ce recueil vous est proposé par souscription au prix de 20 francs l'exemplaire jusqu'en janvier 82.

Je soussigné :

Adresse :

déclare souscrire à des exemplaires de "La charrue avant les boeufs"

Je joins un chèque de francs à l'ordre de

"La puce à l'oreille" - Thouars.

Envoyer le présent bulletin et le chèque à :

J.F. Mathé, 3 Bd Bergeon 79100 Thouars.

Vous recevrez le(s) recueil(s) dès parution.

SUITE AUX ENTREVUES AU MINISTÈRE (1er et 14 octobre) L'ICEM A
RENCONTRE D'AUTRES COMMISSIONS DE TRAVAIL

a) LA MISSION DE PERETTI (21.10.81)

De Peretti, psychologue, directeur de recherches à l'INRP, est chargé par Savary de mission d'études pour une nouvelle formation des maîtres. Les camarades de l'ICEM ont présenté nos points de vue concernant la formation. De Peretti a retenu les idées suivantes:

- Caractère non hiérarchique de la formation: "on ne peut être le formateur de quelqu'un dont on est l'inspecteur!

- les entrées multiples dans la formation

- l'acquisition vivante de connaissances

- les stages dans les classes avec un contrat, dans une forme de compagnonnage, à négocier, centre par centre.

- présentation et critique de ce que l'on fait entre pairs.

L'idée de centre pilote a été émise, certains pouvant être placés dans le cadre du Collège Coopératif.

Maintenant... il faut des propositions concrètes: c'est-à-dire * un (ou des) groupe départemental, avec des enseignants (si possible en équipe pédagogique) prêts à montrer, à analyser et expliquer leur pratique (1er et 2ème degrés).

* Un groupe de formateurs, théoriciens, chercheurs en sciences de l'éducation ou dans une discipline et acceptant d'élaborer avec les praticiens des projets de recherche-action, permettant de partir des problèmes rencontrés dans la pratique, pour apporter les contenus théoriques et didactiques.

b) RENCONTRE AVEC MISSION ACTION CULTURELLE (MAC)

et 10 MOUVEMENTS PÉDAGOGIQUES (21.10.81)

Echanges d'idées générales, chaque mouvement présentant ses activités. D'autres contacts sont prévus. (voir aussi texte ci-après de Christian Poslaniec).

3) RENCONTRE AVEC CLAUDE GAMBIEZ (Responsable du Courrier de l'Education)

La revue va changer de titre et s'appellera les "Cahiers de l'Education Nationale".

L'ICEM pourra participer en apportant sa collaboration à divers dossiers, par l'envoi d'informations brèves, par l'envoi d'articles reflétant de la sensibilité de base.

4) RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR DES ECOLES (25 novembre)

Voir texte ci-dessus.

Les camarades qui réalisent des P.A.E. (Projet d'Action Educatif) pourraient-ils me le faire savoir, afin qu'un bilan soit fait pour le groupe?

(Les rencontres qui ont lieu avec la M.A.C. semblent très intéressantes pour aider à la réalisation de ces P.A.E.).



Ecole de Longchamp - NANTES
animation instruments et chants
de chez nous
concert de musique bretonne
à partir de 16h30

FEST NOZ
à partir de 19h

SAMEDI 27 FEVRIER

avec les groupes

Contr' Cens

Gueule d'Amour

Jean-Louis et Jean-Paul
(des TRI YANN)

▽
grosse - vielle - bombarde - accordéon
diatonique - clavier - violons.

on peut manger sur place

RENCONTRE DU 25 NOVEMBRE
AVEC M.FAVRET, DIRECTEUR DES ÉCOLES
ACCOMPAGNÉ DE M.NOËL, CONSEILLER TECHNIQUE

- 1) Présentation : G.Delobbe au titre de directeur du CA/CEL
Cl.Cohen pour la formation
G.Champagne qui suit les revues de l'ICEM
C.Capoul pour le secteur "quipes"
H.Isabey pour les outils
Ph.Sassatelli, enseignement spécialisée, membre du CD
P.Lespine, relation extérieures de l'ICEM
F.Douillet pour le secteur "Moins de 6 ans".

M.FAVRET a souligné combien il souhaitait nous rencontrer. Il nous a demandé si nous étions représentés dans tous les départements

G.CHAMPAGNE. Double représentation: - présence dans les classes
- activités des G.D.

G.CHAMPAGNE a souligné que nous souhaitions un changement de l'école qui ne soit pas un gadget

- que ce changement doit être pris en compte dans l'opinion tant au niveau des enseignants qu'au niveau des parents et autres usagers.

- que nous avons mis au point des outils qui peuvent être mis au service de ce changement.

P.LESPINE a abordé le volet international de la pédagogie Freinet en ajoutant qu'au XXe siècle, c'était la seule utopie pédagogique qui s'exporte.

M.FAVRET a relevé dans nos propos l'absence de contacts avec les ministères précédents sinon des contacts conflictuels pour essayer de cerner de quoi le(les) ministre(s) avai(en)t peur?

P.LESPINE: on représente l'expression libre profonde des enfants et là peut-être on touche quelque part le bon bout.

G.DELOBBE. Nous avons osé des choix: la pratique coopérative et l'acceptation du pouvoir partagé.

La peur des autorités s'est traduit par des incidents à cause des journaux scolaires.

M.NOËL: la peur? Plutôt le souci de ne pas encourager des pratiques qui font scandale.

M.FAVRET a demandé quelles sont nos relations avec IDEN.

Réponse: rapports variés avec la personne. Mais reste le problème de l'Institution. Le rapport hiérarchique ne peut faire bon ménage avec nos idées ou la vie coopérative.

De toute façon, lorsqu'il existe une équipe pédagogique, les problèmes sont accrus pour les nominations, l'inspection...

2) LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

M.FAVRET: Est-ce que les équipes sont nombreuses?

C.CAPOUL: il n'y a rien de prévu dans les textes pour favoriser la constitution d'équipes mais depuis 10 ans elles existent par tous les biais possibles.

M.FAVRET: Qu'est-ce que vous souhaiteriez voir mettre en place sur le plan juridique et sur d'autres plans.

M.FAVRET: La question ne se pose pas! - être pas comme ça. On peut dire que l'école a besoin de ... parce qu'on a ce projet précis...

G.DLLOBBE: Il faut oser des choix pédagogiques.

Savoir que l'enfant apprend et qu'on ne lui enseigne pas. Or les enseignants croient qu'on les paie pour enseigner. Il y a là un choix pédagogique qui conditionne le choix du matériel.

4) LA FORMATION

G.CHAMPAGNE: Les enseignants devraient avoir prise sur la gestion de leur temps de formation continue.

A l'ICEM, dans de nombreux départements on a été amenés à organiser des stages dans les E.N.

Dans d'autres endroits, cela n'a pas été possible.

M.NOEL: En principe il n'y a pas d'obstacle. Là ce ne sont pas les textes qui font barrage, il faut trouver les courrois de transmission.

G.CHAMPAGNE: Nous avons notre propre réseau de stages généralement pendant les vacances, et payant.

- stages d'initiation

- stages très spécialisés tel (stage audio-visuel)

On demande des facilités morales: nous faciliter l'information des collègues
Des facilités sur le plan matériel: que ce temps de stage puisse être compté dans le temps de formation continue.

Un autre type de stage pourrait être envisagé: la formation intégrale, au jour le jour sur le terrain.

P.LESPINE: Nous avons besoin de vous
Vous avez besoin de nous.

H.ISABEY: Un autre problème qui concerne les enfants en difficulté. Ils ont besoin de soutien. Une proposition de soutien consisterait à faire intervenir le zilien avec le maître dans la classe: le maître assurant le soutien le zilien étant chargé du reste de la classe. Cette proposition a été refusée par un IDEN, les textes ne prévoyant pas ce type d'intervention.

M.NOEL pense que cela est prévu. Un échange de courrier se fera entre lui et Henri à ce sujet.

M.FAVRET se déclare très favorable aux stages de formation intégrée sur ce site.

C.CAPONI revient sur le problème de la concertation.

FORMATION CONTINUE ET FORMATION INITIALE

Si on doit prendre part à la formation on demande un poste d'oeuvre par département comme tous les autres mouvements qui participent à la formation. Il est à souligner d'ailleurs que seuls les mouvements péri-scolaires ont des moyens alors que les mouvements pédagogiques ne disposent d'aucun moyen alors qu'ils oeuvrent à l'intérieur de l'école.

C.COHEN: Les stages en responsabilité, tels qu'ils sont pratiqués en ce moment sont à revoir.

M.FAVRET PROPOSE COMME MESURES IMMEDIATES

- demande un dossier sur problème du travail en équipe
Se propose de revoir les textes et de redialoguer avec nous en janvier sur ce problème.
- un dossier sur l'école centre de dépenses - il faut réfléchir.
- sur un choix pédagogique: dans notre pays de liberté, on peut pas interdire mais le ministre doit montrer qu'il n'est pas indifférent.

C. CAPOUL pour qu'une nomination d'équipe puisse se faire, on ne voit que la nomination sur un projet. Pour que cette nomination ne soit pas ressentie comme un privilège, l'équipe doit en retour fournir des bilans réguliers.

M. FAVRET: On peut par ex. envisager des contrats de 3 ans. C'est à rediscuter dès janvier pour que les textes paraissent dès mars et que des équipes se mettent en place à la rentrée prochaine.

G. CHAMPAGNE: Nous voulons rester dans le service public, nous ne voulons pas être des privilégiés.

M. FAVRET: Vous avez dépassé le stade de l'expérimentation. Il faut concevoir un stage intermédiaire entre l'expérimental et le banal. Dans vos projets est ce que vous englobez des objectifs?

C. CAPOUL: nos objectifs ce sont: la classe coopérative
le décloisonnement
l'ouverture sur la vie
la gestion coopérative de l'école sans hiérarchie

G. DELOBBE: on doit pouvoir faire-que les équipes pédagogiques se mettent en place d'une part

-que les modifications apportées à l'école fasse
que l'ensemble des enseignants soit amené à changer sa pratique dans ce sens.

M. FAVRET: Quelles transformations l'équipe peut-elle apporter?

C. CAPOUL: Elle donne la priorité au conseil des Maîtres, au conseil des élèves, à la gestion coopérative, à la continuité pédagogique.

G. DELOBBE: Je suis directeur d'école. Je sais de quoi je parle pour avoir voulu changer certaines choses.

Il faut un temps minimum de concertation

Il faut former les gens à la concertation, à l'organisation, à la gestion de l'école, à la réflexion pédagogique.

P. LESPINE: Nous discutons avec nos partenaires sociaux pour les associer à notre projet pédagogique et qu'ils sentent que l'Equipe pédagogique fait partie des possibilités de changement.

M. FAVRET: Nous nous donnons l'année pour améliorer et aménager les textes en faveur des équipes.

3) LES ENFANTS

Philippe SASSATELLI: aborde le sujet de la Correspondance scolaire

M. FAVRET: Il faut voir que dans ce cas il y a un service rendu, donc payé. Il faudrait dans ce cas proposer aux PTT un chiffrage et imaginer une compensation.

G. CHAMPAGNE: Le ministre a affirmé vouloir une éducation de la responsabilité. La correspondance scolaire fait partie de cette éducation, c'est à prendre en compte.

M. FAVRET: Est-ce que l'école ne devrait pas avoir un vrai budget?

G. CHAMPAGNE: Sans doute. Et préciser un budget pour quoi?

On dit dans l'armée qu'une section doit comporter
tant de fusils

tant de postes radio etc.

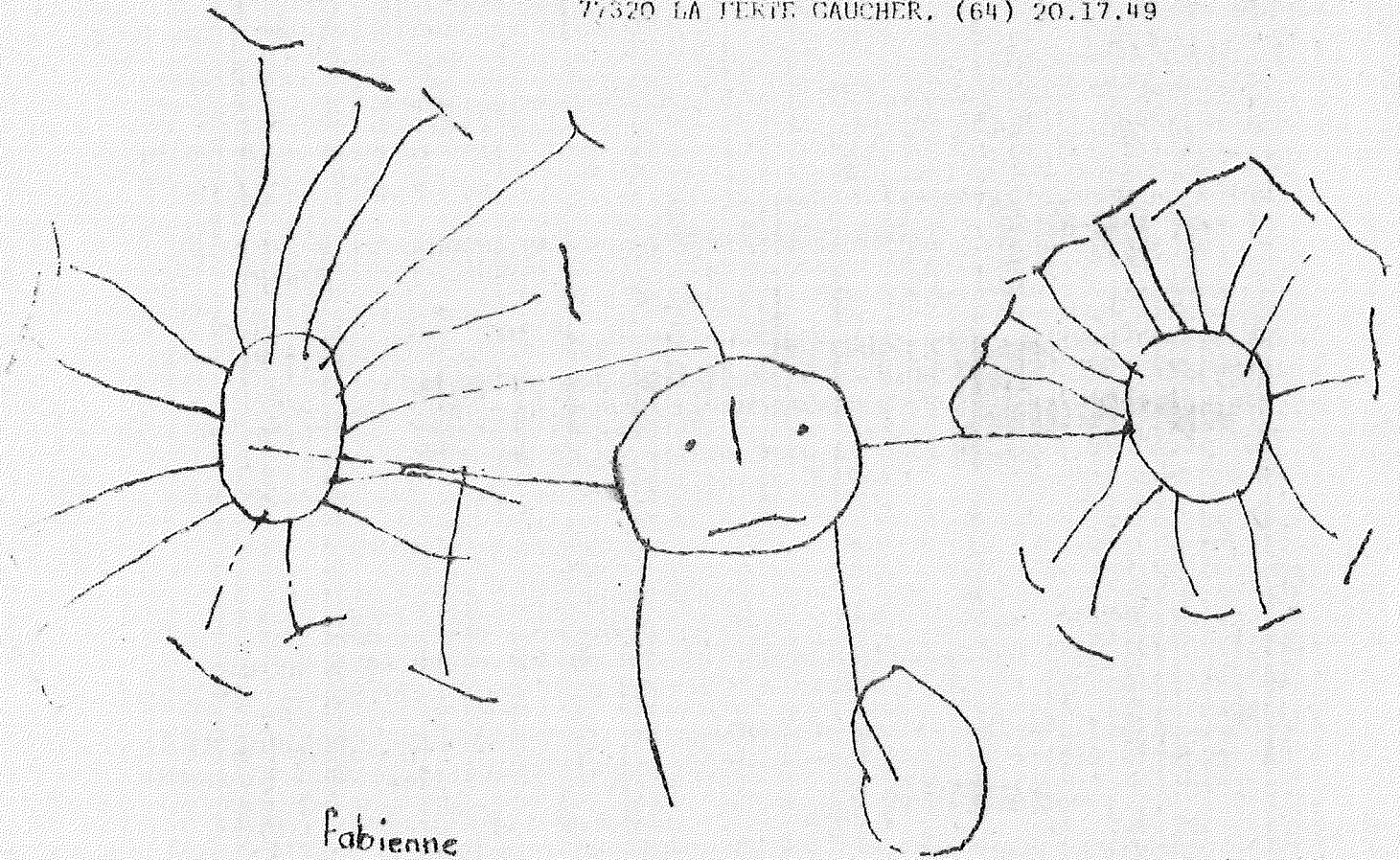
On n'a jamais dit qu'une école doit disposer de
tels moyens audiovisuels
telle documentation
etc.

propos et buts.

- * demande également un document sur le balancement entre individualisme et vie coopérative dans la formation de l'enfant et des maîtres.
- * pour la notion de soutien nous avons nos expériences à avancer (Guy)
- * revoir les textes et comportements qui bloquent la présence des intervenants extérieurs (M. 1981).

A la suite de cette première rencontre, une deuxième rencontre est prévue courant janvier pour voir où on en est sur ces sujets. En attendant, Claude et Guy s'occupent des contacts pour assurer la constitution des dossiers demandés plus ceux que nous jugeons indispensables de faire connaître.

-
- Christian POZLANEC - LE BOUËC-NEUVILLALAIS - 72240 CONLIE Tél. (43) 20.54.50
 - Guy CHAMPAGNE - BEGAAR - 40400 TAFTAS Tél. (58) 73.42.75
 - Henri L'ABRY - Route de Fleurey 70160 L'AVIENEY (84) 70.43.73
 - Michel PIBIÉ - La Cardeline - 63230 BORNES LES MIMOSAS (94) 71.25.33
 - Pierre LAFITTE - 10 Bd. Barbès - 75018 PARIS (16-1) 606.15.48
 - Philippe SASSATELLI - Rue Champs Gris - ST MARTIN DES CHAMPS
75320 LA FERTE GAUCHER. (64) 20.17.49



Fabienne

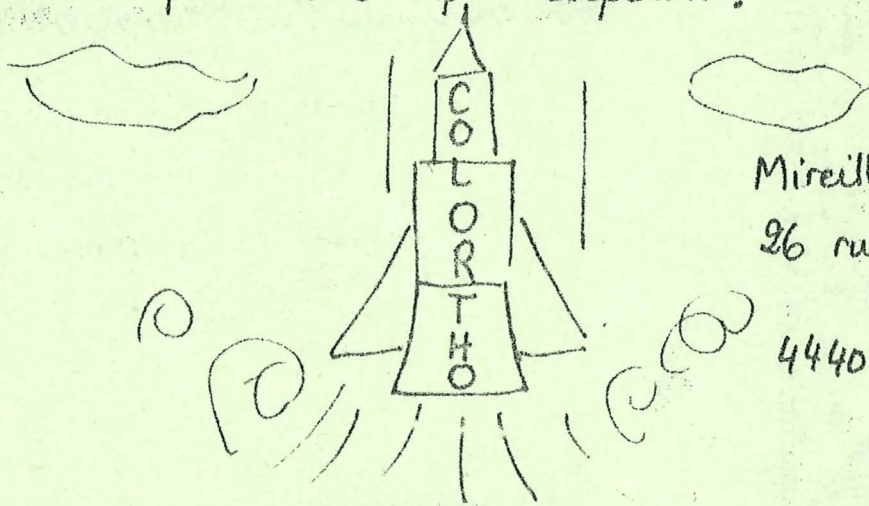
COLORTHO

Le lancement s'est bien passé. (R.D. à Savenay)
Le groupe qui avait travaillé à la naissance de "Colortho"
fut ravi de voir que le projet intéressait un bon nombre
de copains prêts à travailler à sa mise au point et à
son expérimentation. Une quinzaine de personnes se sont
donc embarquées. Il est prévu une première escale
le 10 Mars. Ceux qui veulent s'informer sur l'état des
travaux peuvent venir au Local ce jour-là à 14h.
Je me permets de rappeler que c'est le groupe départe-
mental qui a, sur proposition du C.A, financé l'expédition.
La reproduction des fiches a coûté cher! Le C.A. ayant
décidé que les travailleurs de ce chantier ne devaient pas
avoir à payer, le seul moyen de récupérer un peu d'argent
est de vendre le fichier: 300 fiches pour 50^F (si on ap-
partient au groupe 44). 70^F pour l'extérieur, c'est presque donné!

Donc - si vous voulez acheter un Colortho, envoyez un
chèque au nom de l'IDEM 44 à Mireille Gabaret qui
vous l'expédiera, en port dû.

- Si vous voulez participer à l'expérimentation
contactez Mireille Gabaret.

Nous manquons d'expérimentateurs au niveau C.F.
Merci pour votre esprit coopératif!



Mireille Gabaret
26 rue des Sports
Les Sorinières
44400 REZE

Chacun peut demander à ce que soit diffusée sur l'ensemble du groupe toute information qui juge utile, en l'envoyant au "délégué départemental" qui transmettra les informations et les revendra.

NOTES BIEN

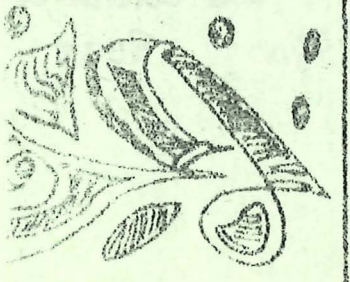
TU PEUX AUSSI DEMANDER que le "Comité d'Animation" soit réuni par le Délégué Départemental si tu souhaites que :

- le groupe départemental s'engage plus sur les problèmes qui te préoccupent, là où tu travailles ailleurs ... ou bien que
- des problèmes fassent l'objet d'un travail et d'une confrontation plus collectifs et plus approfondis, parmi les activités du groupe départemental... (répression, langage, et idéologie, sexualité, maîtres, échecs scolaires, sélection, formation, ...)

LE C.A. est un lieu d'Animation des groupes de travail et un lieu de Décision.

ANNÉE 88

DELEGUE DEPARTEMENTAL / JEAN - PAUL TOUVER " LA RUSSELERIE " 5 ALLEE DE LA PLANCHE 44120 TERNAY



Renvoyer cette fiche

Je, soussigné(e) _____
travaillant dans l'établissement public de _____
dresse : _____
domicilié(e) à _____ téléphone : _____

désire : participer au travail coopératif de groupe 44 50
recevoir le bulletin départemental "Chantiers 44" 70

Soutenir la "CEL" coopérative chargée de fabriquer les outils et diffuser l'information produits ou souhaités par les travailleurs du mouvement "ICEM" 50

total

Cocher la ou les cases correspondantes

Treasorier

Liaison

Indiquer ci-dessous votre adresse :

NOM _____
PRENOM _____
N° _____ RUE _____

COMMUNE _____

N° CODE POSTAL _____
BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Activité Prof : _____
Classe : _____
N° de Tél : _____

Indiquer ci-dessous votre adresse :

NOM _____
PRENOM _____
N° _____ RUE _____

COMMUNE _____

N° CODE POSTAL _____
BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Activité Prof : _____
Classe : _____
N° de Tél : _____

En plus de ton chèque... si tu veux recevoir Liaison 44

Tu envoies 10 enveloppes timbrées (43,5x21) à 320 Frs à Jean-Paul

Gestion d'un espace réduit et mouvant !

Le contexte où je me trouve est (à croire que je le fais exprès de me faire nommer dans des lieux pourris) exécration :

Une directrice de collège défiant toute concurrence sur le plan du racisme à l'égard de la SES sur le plan de l'autoritarisme, et sur le plan de la mauvaise foi. Heureusement l'équipe de la SES est digne de ce nom et le "responsable"... vraiment responsable. Les ados sont pleins d'élan et mon enthousiasme pédagogique ne mollit pas (après 26 ans de "carrière" et 1 an de disponibilité...)

... Nous n'avons pas de locaux. La construction de la SES devrait être achevée pour février (ou Pâques? ou la Trinité?) En attendant nous avons eu droit à de superbes préfabriqués d'une vétusté comme n'en avais jamais vue. Ouvrant directement sur un passage éventé, boueux, limité par un très haut grillage le séparant d'installations sportives. Une isolation inexistante, des murs de papier! Un chauffage au fuel. Quand il fait soleil on crève de chaud. Quand il pleut ça tambourine il pleut dedans aussi. Il paraît qu'en cas de givre c'est spectaculaire. L'autre jour, un coup de vent, une vitre est tombée dans la classe de ma collègue à deux doigts de la tête d'une fille. Bon. Et en plus il ne faut pas se plaindre "Réjouissez-vous de ne pas être sur la pelouse" (véridique).

Voilà. J'ai lâché ma bile. J'espère que vous ne m'en voudrez pas de vous faire jouer le rôle d'exutoires (c'est comme ça qu'on dit?) En tout cas je peux vous dire que de savoir que nous

allions communiquer m'a aidé à rester sereine face à cette situation scandaleuse (a évité ma révolte?)

Le jour de la rentrée nous sommes balladés dans plusieurs locaux. Avant d'atterrir dans celui-là. Rien n'était installé 16 tables, 1 armoire, des casiers, une estrade (le bureau ne peut pas être mis dessus). Tout cela dans un rectangle de 4m sur 6m50.

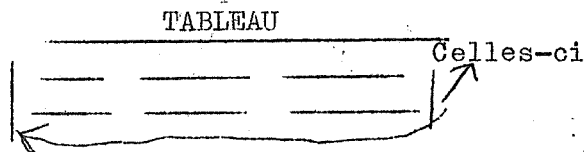
A côté une salle plus grande que nous partageons avec les 5èmes (la collègue ne souhaite pas pour le moment échanger entre les classes).

Je n'avais rien emporté rien préparé. Repensant à notre discussion, je me suis dit qu'en somme l'espace à gérer était réduit et que cela pouvait être intéressant. Que les difficultés obligeraient à plus de réflexion que si l'on disposait d'un espace non contraignant (ah les 80m² de Jean-Pierre!)

Alors on a pris le taureau par les cornes et la règle par le bon bout. On a dessiné le sol (à l'échelle 1/20) on a découpé les meubles dans du papier et on a essayé de les disposer.

Première difficulté: la moitié de la classe ne voyait absolument pas la représentation ainsi faite.

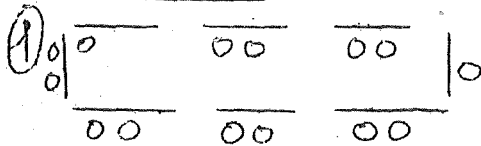
Mais de toute façon les autres se sont aperçus qu'il n'y avait pas 36 solutions: le tableau étant impossible à déplacer, la forme de notre rectangle étant... indéformable, on ne pouvait mettre les tables que comme ceci



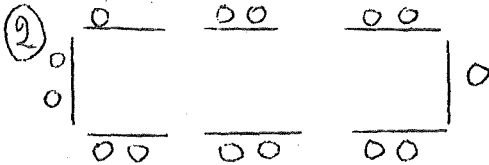
pour permettre de rapetisser, les ranger.

Ce qui permet quand même des dispositions différentes des personnes (14) + 1

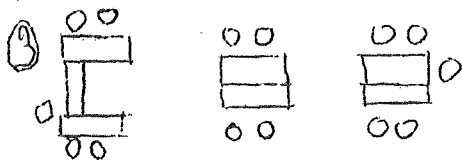
TABLEAU



POUR LE TRAVAIL COLLECTIF

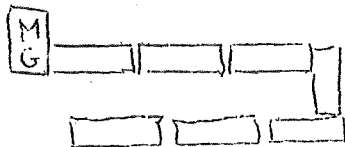


POUR LES ECHANGES ORAUX
(entretien-conseils-bilans-débats)



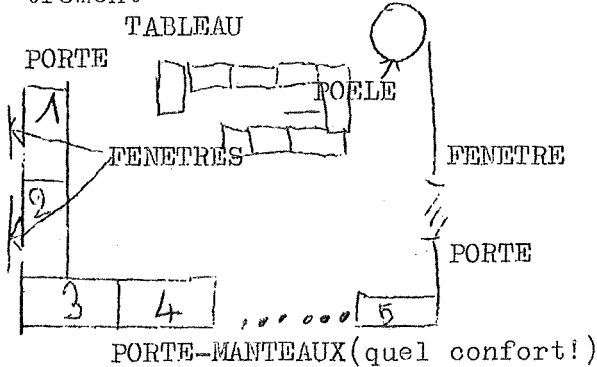
POUR LE TRAVAIL PAR GROUPES

Puis on s'est aperçu que j'existais et que mon bureau devait se mettre quelque part



voilà la disposition actuelle- et sans doute définitive vue la place des murs

Il restait quelques tables qu'on a placées sans hésitation contre les murs (impossible de faire autrement)



On a défini leur utilisation au fur et à mesure des besoins

1 table d'exposition (nature ou autre)

2 table de la vie de la classe
cahier de lois
agenda
chemises avec exposés
recueil de textes, etc.

3-4 tables des fichiers

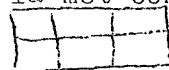
5 table portant présentoir BTJ

Restaient à placer les armoires. Je suggère d'en mettre une (celle qui est formée de 9 casiers) en épi. Ça prend trop de lumière.

On la coince entre les tables 4 et 5 pour qu'elle puisse servir de plan horizontal au lieu de la mettre comme ça



on la met comme ça



dedans, BT et documents

et dessus on pose des livres de poèmes, des bandes enseignantes. L'autre devient armoire à matériel de papeterie et appuyée à gauche du tableau. Voilà ce qu'on a pu faire.

L'utilisation des murs, je m'en suis chargée. Il y a très peu de surfaces affichables. Les punaises le scotch ne tiennent pas longtemps, les coups de marteau ébranlent tout le bâtiment (on se demande si ce n'est pas à la suite de ça qu'une vitre est tombée l'autre jour) et la directrice refuse catégoriquement l'installation de panneaux (et même de fils tendus)

Dans l'autre salle petit à petit on s'installe (problème de la cohabitation - les 5èmes n'y vont pas forcément pour les mêmes activités que nous. Par exemple ils ne se servent pas du coin tirage. Ils souhaitent ménager un grand espace pour des activités dramatiques. Mais on est quand même moins coincés.

On a prévu un coin expression gra-
phique
un coin musique
un coin travail manuel
un coin lecture

Tout cela restant bien entendu très en deça de mes désirs, de leurs désirs. Et devant fonctionner sans un rond (tous les crédits ont été dépensés par l'équipe précédente. Il ne nous restait pour survivre jusqu'en janvier que quelque petit matériel. Une misère!)

Je n'ai pas apporté mon imprimerie. Nous ne travaillons qu'au limographe. Et le mieux de tout c'est que nous arrivons à faire des trucs intéressants grâce à l'intérêt des élèves pour les activités, à leur sens de la coopération (ils n'ont pourtant jamais vécu d'expérience de coopérative) grâce aussi au soutien moral (je crois que c'est tout ce qu'il peut faire pour le moment) du directeur de la SES.

En somme ce que les ados pouvaient gérer dans le domaine de l'espace était bien réduit

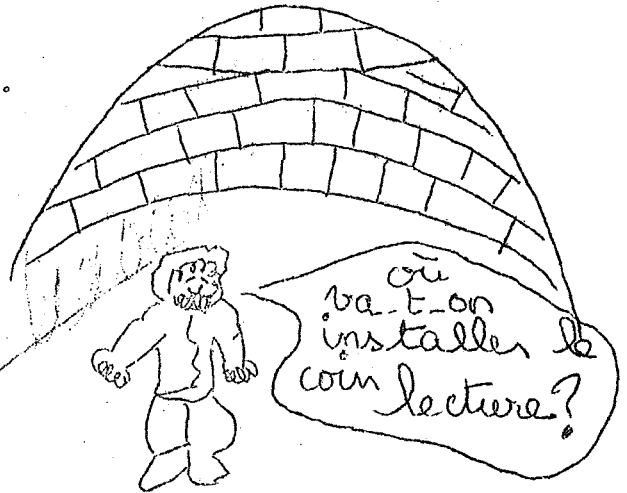
- ils n'auront pas la possibilité de le remettre en cause, la solution trouvée étant me semble-t-il la seule (vous aurez peut-être d'autres idées de dispositif?)

- une foule de problèmes se posent à cause de l'exiguïté de leur lieu de vie et ils ne trouvent pas de solution valable puisqu'ils n'ont aucun pouvoir sur la cause (difficultés de déplacement, boursulades, bruits, etc..)

- ils ont tendance à assouvir leur désir d'influer sur cet espace en proposant très très souvent des changements de place des personnes. On y passe pas mal de temps mais il faut bien gérer ce qu'on peut gérer!

question :

Est-il bon de trop spécialiser les "coins"?



Hireille Gabaret

LES GAPP DANS L'ICEM

Préparation du terrain avant article:

Yannick VINCE lance un appel vers vous, lecteurs de Chantiers, qui avez tâté du G.A.P.P., du rééducateur, du psychologue scolaire.

Voici ses questions;

- Que vous en semble-t-il?
- Comment vivez-vous le G.A.P.P.?
- Que reprochez-vous aux G.A.P.P.?
- Quelles questions aimeriez-vous poser aux membres du G.A.P.P.?

Les thèmes suivants pourraient être abordés sous forme de débat:

- La pédagogie peut-elle être curative?
- Pédagogie curative collective et pédagogie curative individuelle
- Rééducation et thérapie

Ces interrogations font suite aux articles de Jean-Paul et Maryvonne sur la psychomotricité (voir Chantiers année passée)/

Envoyer vos réponses à Yannick VINCE
"L'île Bayon"

SAINT ROCH

44160 PONT-CHATEAU

GENS DU SUD (Loire) ET DU NORD
(ceux qui traversent parfois la Loire)

Week-end THÉÂTRE à VIEILLE VIGNE


par "Les tréteaux de la digue" Salle Trianon

"Arlequin les pieds dans l'eau"
(de l'écologie, de la dramaturgie,
du politique, du comique, de l'émou-
vant, du remuant)

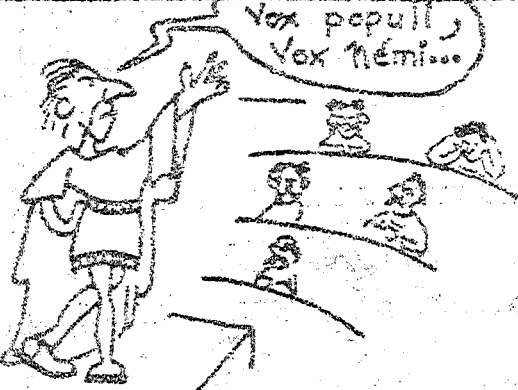
Les 27 et 28 février

organisé par l'amicale laïque de Vieille-
vigne (on est peu mais qu'est-ce qu'on est sympa)

Une aventure de
Psykologix le pédagolois



Psychologix fut d'abord un esclave gallo-romain qui exerçait la fonction de pédagogue (de péda, qui signifie pieds, et gogue, dont l'origine est obscure et controversée) ce qui signifie qu'il se promène, mais où?



Vox populi, vox nemi...

Il avait, à l'amphithéâtre de Lutèce, suivi la rhétorique du Professeur Zazzix

....


.... ou celle de Briédia à Vésonbio



Pour recevoir les insignes de sa nouvelle fonction




Et il va de scholæ en scholæ, poser des questions...



... Baf...


Pourquoi faut-il mieux construire une hutte en pierre plutôt qu'en branches?



D'accord, M'sieu, mais quand c'est qu'on le mange, le petit sanglier?

... ou faire raconter l'histoire du petit marcassin à la patte noire ...

Pour parler ensuite avec le magister de la scholæ



Quel est donc son RX?

...ou avec les "Directeurs des gaules"

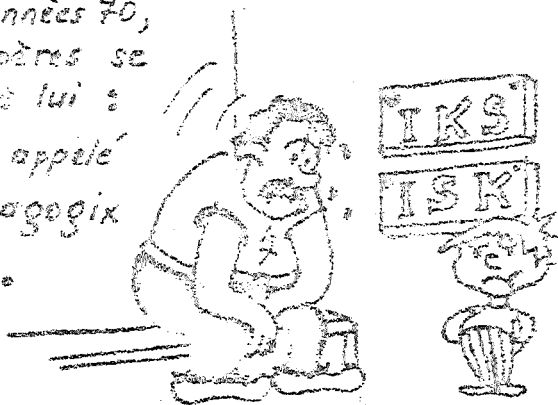


Directeur des gaules
déchargé



Directeur des gaules
demi-déchargé

Vers les années 70,
deux compères se
joignent à lui :
le premier, appelé
Psychopédagogix



....



Joue-tu de la dextre
ou de la senestre?

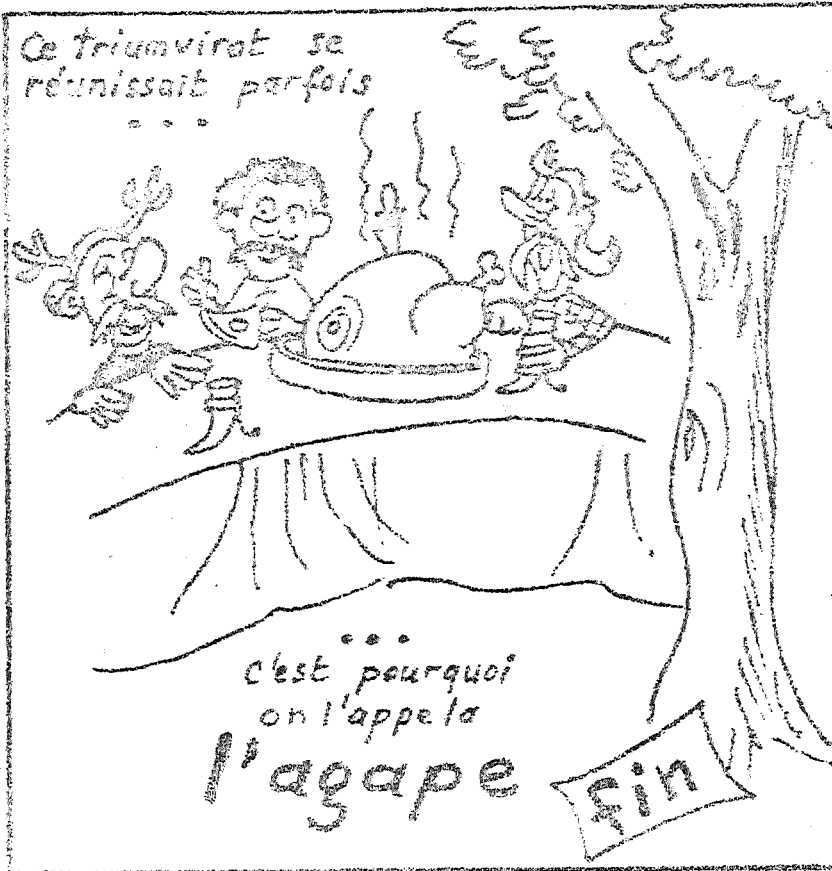


....
Puis, un
second,
appelé
Psychomotrix.



Ce Triumvirat était
placé sous la
vénérable autorité
de l'IDE (sorte
de DAU IDE, chargé
par le sénateur Beullacus
de l'administration
des scholæ publicæ)

Ce triumvirat se
réunissait parfois
....



....
c'est pourquoi
on l'appela
l'agape

Fin

Un créneau est réservé pour l'organisation d'entraînements dirigés lorsque les exigences du programme à acquérir l'imposent.

Nos activités sont réparties en trois groupes de travail distincts et complémentaires

Les travaux collectifs d'apprentissages, de recherches (selon que le travail à fournir, en quantité ou en qualité, exige la présence active de tous, y compris du maître).

Les travaux en groupe restreint aux ateliers: l'acceptation du terme "atelier" doit être, ici, pris de façon non restrictive; il peut, par exemple, comprendre l'étude et le dépouillement de documents.

Les travaux personnels d'expression libre, d'entraînements Les enfants ne possèdent pas de plan de travail individuel; les outils de travail individualisés mis à leur disposition sont introduits progressivement et restreints volontairement pour éviter une structure trop lourde, peu maniable, sujette à confusion de la part des utilisateurs.

De plus, le jeune âge des enfants impose de faire le POINT fréquemment, toutes les heures pendant l'année de CP et de CEI. Effectué par le maître seul pendant longtemps, le point est pris en compte progressivement et devient une technique d'évaluation; Avant, Maintenant, Après; trois critères parmi d'autres.

L'efficacité de la technique se mesure à la capacité des enfants de se repérer dans le déroulement de la journée.

L'EXPOSITION

De quoi s'agit-il?

- D'un mobilier simple (présentoir pour revues, surface plane un panneau d'affichage pour posters et images diverses...)
- De quelques règles de fonctionnement: (elle est ouverte le lundi, elle est démontée le samedi, les objets non retirés sont mis à la poubelle, ceci est un aperçu de la justice expéditive des enfants)
- D'heures d'ouvertures, deux fois par jour à la "pause" du matin et de l'après-midi (soit 10 mn environ)

C'est un lieu où il est bon d'aller voir et d'être vu, où l'on peut nouer des liens avec le héros du jour.

Les objets exposés ne demandent aucune assurance spéciale: les vols sont inconnus, les détériorations rares (les objets de valeur sont placés dans une vitrine symbolique sous la sauvegarde du public et doivent être rapportés à la maison le soir même par leur propriétaire.

On y trouve de tout, comme aux "puces"; de l'authentique, du toc, du troc, des objets hétéroclites, des trésors personnels; du vulgaire caillou ramassé sur la route, à la gondole en plastique, reste d'un juvénil voyage à Venise.

" Il est quand, maître?"

- C'est le matin, il est 9h et demie!

- Qu'est-ce qu'on fait à 9h et demie?..."

..... la notion de temps, la plus complexe, dont la structuration lente fait longtemps obstacle à la mise en place de l'organisation du travail, et pourtant...

Chaque matin, après l'entretien, quelques instants sont consacrés à l'élaboration du plan de travail de la journée.

Des repères sont mis à la disposition des enfants:

- les plannings d'activités aux ateliers
- l'organigramme des projets
- l'exposition des apports du jour; correspondance, documentation à compiler, fiche-guide de travail, outils nouveaux, etc...

Les enfants dressent la LISTE des activités du jour, puis déterminer quand ils le peuvent, les urgences.

Le maître répartit les activités dans la journée, en prévoit la durée, ajoute quand c'est nécessaire un complément, c'est la marque personnelle de l'animation.

APPEL...APPEL...APPEL...APPEL...APPEL...APPEL...APPEL...APPEL...APPEL...APPEL...

1 Vous avez l'habitude de voir du matériel CEL dans une librairie, ce matériel a disparu des rayons: demandez au libraire les raisons de son refus.

2 Votre libraire a l'habitude de vous fournir du matériel CEL, il refuse, demandez lui les raisons de son refus.

3 votre école a acheté le matériel scolaire dont les classes ont besoin par adjudication par l'intermédiaire d'un libraire. Parmi ce matériel, s'il en vient de la CEL, vous a-t-il bien été livré? Vous a-t-on servi autre chose à la place? ou ne vous a-t-on rien livré?

4 Le matériel commandé n'a pas été livré, demandez en la raison au libraire

Adressez vos infos à Claudine Ménard

111 Allée des capucines 44150 ANCEINIS.....

AVIS DE RECHERCHEAVIS DE RECHERCHE.....

Je suis actuellement déléguée CEL depuis 2 ans. Je laisse en Juin. Qui peut prendre ma place?

C'est pour servir de liaison entre Cannes et le Groupe, transmettre l'information au C.A

Ceux qui sont intéressés peuvent me contacter.

Claudine Ménard (adresse ci-dessus)

tél: 96.19.75.

les ventes en librairies
baissent. La CEL manque des
éléments d'analyse nécessaires

A l'exposition, il est possible de jouer, de toucher, de faire fonctionner, de caresser, de souffler, de rêver, d'imaginer, de demander des compléments d'information sur l'origine de l'objet, sa technique de fabrication, de puiser (de voler) des idées pour les prochains apports.

Champ libre aux tâtonnements divers, sauvages, non contrôlés, le no mans land de la "PAPILLONNE", si chère aux éducateurs socialistes du XIX.

En principe, on n'y vend rien; mais l'exposition est la corbeille de spéculation sur la possibilité de TROC: celui-ci a lieu, dans un autre endroit, hors classe; ce sont les risques de l'aventure!

L'exposition est née des sempiternels dialogues

- "Maître, je t'ai apporté un caillou!

- C'est bien, pose çà là.

- Maître, j'ai une photo de chien, ma maman elle a dit qu'y faut pas la perdre!

.....

et de l'impossibilité de faire connaître à tous les apports des membres du groupe.

Issue de l'entretien, l'exposition sera, dans la matinée, son premier prolongement.

La valorisation des apports est certaine et tôt appréhendée par les enfants: c'est une part de leur vie qui entre dans la classe, s'umise à l'appréciation du groupe, garantie par ses lois; c'est un gage de perennité, une assurance destinés à battre en brèche l'aspect éphémère de la prestation de l'entretien.

L'exposition n'a guère évolué dans ses objectifs pendant ces trois années; elle rend toujours les services qui lui ont été assignés, son rôle n'a jamais été remis en cause.

L'aspect informel qui lui a été, depuis l'origine, secrètement et tacitement reconnu a contribué à maintenir les acquis; les objectifs limités ont suffi.

Seuls les apports tendent à devenir de moins en moins disparates, la vogue passe au profit d'objets fabriqués plus élaborés ou d'apports coïncidant de plus près avec le vécu de la classe, une documentation sur un sujet de travail, un outil d'observation...

..... Peut-on penser que l'artifice pédagogique qui a présidé au lancement de l'exposition a favorisé la naissance d'une institution riche de possibilités, souple dans sa gestion?

P A R O L E S

"Paroles", également est issue de l'ENTRETIEN, pour répondre à un manque, une frustration;

Comment exposer un sujet dans toutes ses particularités sans être dans la triste obligation de réduire le contenu des réponses, courant ainsi le risque de ne pas être compris; la concision du langage n'est pas l'apanage des enfants de 6,7,8 ans.

A E. qui s'efforçait, en vain, de présenter dans le temps imparti de façon trop brève et succincte les divers apports du week-end passé dans les dunes de Boulogne sur mer, une nouvelle structure a été présentée: " Si tu veux en dire davantage, tu pourras prendre la "PAROLE" vendredi!"

Quelques règles ont été mises en place :

- la participation à "PAROLES" est facultative
- la présence de chacun, en qualité de membre, exige une écoute attentive au problème exposé, sous-tend l'obligation de demande de précisions, d'éclaircissement pour une compréhension totale: c'est là une participation active.

Les responsables excluent les perturbateurs, sollicitent les "silencieux". Le silence n'est pas suspect, mais il ne peut être une marque d'indifférence aux propos énoncés.

L'opportuniste, le consommateur sont pourchassés.

"PAROLES" a lieu, en général, une fois par semaine, le vendredi, (pour laisser à l'intervenant le temps de peaufiner le sujet) dans un créneau horaire réservé; le nombre des intervenants est limité, ainsi que la durée de la prise de paroles; cette clause est la conséquence d'une appréciation d'adulte, les enfants n'ayant pas les mêmes notions d'efficacité et de durée)

La préparation matérielle évolue selon l'âge des enfants, augmente selon l'approche des besoins de la situation de communication s'affine selon le degré d'analyse de l'enfant.

Présenter le travail de parents commerçants-ambulants réclame peu de matériel, de documents de la part d'un enfant de 8 ans; il lui suffit, selon lui, d'exposer le déroulement d'une journée de travail, de dresser une liste des produits proposés à la vente, pour être compris.

Par contre, faire l'inventaire scrupuleux des matériaux qui entrent dans la fabrication d'une marionnette, ne souffre de l'oubli du moindre détail, toute information relevant, ici, de l'essentiel selon l'auteur: l'affectivité de l'enfant sélectionne certains aspects et compromet l'approche des problèmes.

La PAROLE est à qui? En principe, à tous, bien sûr.

Au CP (6 ans) peu d'enfants la prennent; un enfant de CP n'attend pas, il vit dans l'instant et ne projette pas dans un avenir, même à court terme.

Elles sont plus nombreuses et plus diversifiées au CE1 (7 ans)

Au CE2 les tendances notées au CE1 s'accroissent.

L'utilisation de cette institution, mieux connue, et reconnue devient de plus en plus gratifiante par la prestation offerte. Les sollicitations de l'adulte se font plus nombreuses, l'encouragement à la participation plus pressant; c'est pourquoi on note une participation régulière sur des sujets les plus divers.

DES Outils D'ÉVALUATION

1) Je m'organise comme... 2) en retard, à l'heure, en avance...

L'obligation scolaire a ses impératifs et le règlement des écoles est formel, les enfants (l'adulte, aussi, d'ailleurs) doit être présent pour l'heure du premier cours.

D'autre part, la journée de l'enfant scolarisé commence par le déballage et la mise en place de son matériel individuel (crayon à bille, de bois, gomme, etc...)

Après avoir établi la liste des outils obligatoires, après avoir mis en place une solution de rechange en cas d'oubli (possibilités d'emprunt au stock de la classe, d'arrangement avec le voisinage immédiat) il ne restait plus qu'à légiférer, à mettre en place les décrets d'application.

Nos règles:

- Chacun est responsable de ses affaires (outils) et doit les avoir toutes.
- L'école commence à 9H; celui qui est en retard ne participe pas à la réunion du matin, reste à sa place.
- Chacun est responsable de ses vêtements et des soins corporels (y compris W.C., nez sale, mains sales...)
- Toutefois, le maître débloque les fermetures-éclair, coincées, soigne les genoux écorchés.

Mais qui travaillera à l'application de tout cela?

Ces lois dictées par le maître, en fonction d'un règlement d'école ignoré ou mal compris des enfants, en fonction du nombre d'enfants de la classe (multipliant ainsi par 28 les risques d'omissions) sont dans un premier temps pris en charge totalement par lui seul.

En ces débuts de CP; de CEI, les enfants se répartissent en deux catégories;

- Les sages qui ont leur matériel, arrivent à l'heure, opinent du bonnet lors des reproches formulés par le maître à l'égard des récidivistes
- Les "fous" qui sont toujours en infraction plus ou moins bénigne; ils oublient d'emprunter les solutions de rechange lorsqu'il leur manque un outil, crient au scandale lorsqu'on leur rappelle les termes du règlement en vigueur, détournent habilement la loi, en se faisant accompagner de leurs parents lorsqu'ils arrivent en retard, ou lorsqu'ils ont été critiqués au Conseil.

Il s'avérait urgent de créer un lieu de réflexion pour éviter la mise en place d'une justice expéditive, pour tenter d'éclairer les rôles respectifs du législateur, de l'accusateur public, du juge d'application des peines.

C'est ainsi que la rubrique JE M'ORGANISE est entrée au Conseil.

Il y a trois catégories; PETIT, MOYEN, GRAND qui répondent à des exigences particulières, codifiées:

Le passage d'un groupe à l'autre est justifié par le demandeur, soumis à l'appréciation du groupe qui peut ainsi, avec le recul et la distanciation nécessaires, apporter un avis objectif.

Cette institution éphémère (elle a duré 5 mois) portait en elle les germes de sa propre mort. C'est E. qui l'a révélé en déclarant que l'institution deviendrait caduque, le jour où chacun serait classé dans la catégorie des GRANDS.

..... Cette prophétie s'est réalisée.

La richesse de cette expérience, je continue à y croire, en dépit des risques de frustration de cette justice, somme toute sommaire.

En RETARD, à L'HEURE, en AVANCE (le RHA)
est une transition entre le désir du maître et la prise en charge effective du TRAVAIL par l'enfant.

Le travail personnel d'apprentissage, dans son aspect "entraînement" est très tôt dans l'année scolaire que ce soit au CP ou au CEI pour deux raisons essentielles,

- l'une née de l'obligation de faire cohabiter des enfants du CP avec des enfants du CEI dans une même classe et de coéduquer selon des programmes différents,
- l'autre répond aux besoins d'entraînements individuels pour une acquisition progressive de concepts abordés collectivement en groupe de recherche.

Après une période d'essai pendant laquelle l'enfant acquiert la compétence technique souhaitée pour l'utilisation rationnelle de l'outil, commence le contrat d'apprentissage avec ses paliers successifs jusqu'à la réalisation totale de l'objectif fixé.

Animées par le maître, ces séquences de travail voient naître des disparités importantes dans la quantité des travaux effectués et ceci, malgré l'aide instituée, que nous appelons "DEPANNAGE".

C'est pour répondre à la demande des enfants et en reprenant leurs propos que cette grille élémentaire d'évaluation a été élaborée. Elle a été utilisée quelques mois, puis abandonnée car ne répondant plus aux besoins d'évaluation devenus plus précis, plus exigeant... en trois ans, plannings de contrôle et grilles d'évaluation sont devenus peu à peu deux outils complémentaires.

A. TOSSER Ecole Publique Le Clos du Moulin
LES SORINIERES
44400 REZE

"Vers une prise en charge..." Suite de l'enquête de Jean Paul Boyer

III "L'ANIMATION DES ACTIVITES PERSONNELLES"

Dans les classes d'Anne-Marie, Michel, François et Nireille, il n'y a pas véritablement un animateur de jour "chacun est responsable de son activité" "chacun travaille et s'occupe de soi"

On pourrait parler ici d'auto-animation.

C'est une notion intéressante que l'on pourrait approfondir afin de comparer avec les classes qui fonctionnent avec un animateur de jour.

Dans la classe d'Anne-Marie il y a 2 élèves de service par jour pour services uniquement de relai entre les boîtes de fiches et les élèves, pour éviter une ronde permanente.

C'est une fonction de régulation.

Pour François, "animer, chez moi, signifie

- établir le plan hebdomadaire
- établir le contrôle journalier
- aider

C'est moi qui anime car je suis disponible avec 5 élèves, je ne sens pas les enfants en mesure de le faire et vu mon effectif, je ne suis pas motivé pour les y former.

Quel est le rôle du maître?

Essentiellement un rôle d'aide

- "aider ceux qui le souhaitent" Mireille
- "répondre à la demande par une explication, une correction une impulsion de travail" Anne Marie
- "Je suis à la disposition de tout le monde, je tourne de lieux en lieux, réponds aux demandes avec la loi que je ne peux être partout à la fois" Michel

Mais l'entraide existe aussi

Ainsi dans la classe de Michel, "les besoins d'aide, peuvent être résolus, par d'autres enfants, par moi, par des personnes extérieures à la classe... certains projets ne peuvent être menés faute de matériel ou de compétences; on cherche donc des solutions pour répondre au projet dans les jours qui viennent."

Dans la classe de Mireille aussi "on va trouver celui qui sait mais aussi et peut-être surtout celui qu'on aime et en qui on a confiance".

Cette notion d'auto-animation implique une grande prise en charge de soi même et par là une organisation des responsabilités et un apprentissage des compétences.

Dans la classe de Michel à propos des responsables... "parmi l'éventail des activités possibles, certaines demandent un responsable. Ce responsable n'est pas obligé d'être là chaque fois que l'activité fonctionne, mais il doit veiller

- à l'organisation
- au respect du matériel

Il doit pouvoir aider selon les demandes.

Chaque samedi matin, ces ateliers font l'objet d'un regard et d'une réorganisation un responsable pour au moins 15 jours.

Chacun peut se sentir compétent, ou apprend à l'être, avec l'aide de l'ancien responsable ou mon aide. Selon le responsable, l'organisation de l'activité prend une forme différente".

Le problème des compétences

Reconnaître les compétences, différentes, apprendre à être compétent, dans un domaine particulier, cela fait partie du droit à la différence, c'est une manière de l'institutionnaliser dans la classe. Mais comment sont-elles vécues et partagées?

La compétence entraîne du pouvoir! Comment mettre ce pouvoir au service de l'autre, dans la classe coopérative?

Alain pose la question

" Le problème des compétences implique une hiérarchisation des tâches. Il faudrait faire vivre autrement cette hiérarchie - car hiérarchie il y a - dans la conception d'une vie coopérative.

La hiérarchie doit et devrait être une hiérarchie de service et non une hiérarchie de pouvoir.

- Je suis compétent pour telle activité, mon but est de mettre cette compétence au service de l'autre et non d'en faire un instrument de pouvoir asservissant l'autre.

- ce qui pose de sacrés problèmes quand on crée des postes de "responsables"... "présidents"... "animateurs" dans une classe!

Michel

"Dans ce domaine, j'ai fait le choix encore plus accentué en cette fin d'année, de permettre à chacun d'avoir des compétences diversifiées.

Je ne pense pas qu'il y ait à tout coup hiérarchie.

Ex: Christophe est compétent pour la photo. Il peut montrer, en faire, répondre aux commandes. Lettinio a beaucoup de mal dans ce domaine. Christophe l'aide. Lettinio refuse l'aide, il veut faire ses propres tâtonnements. A sa manière il sera compétent aussi peu à peu.

Il peut apprendre à l'être.

- à propos de l'animation du Conseil, aucun enfant ne l'anime de la même manière, les lois définies sont respectées plus ou moins par les autres selon les animateurs, mais aussi selon les jours, les moments... peut-on parler de compétences différentes pour un même sujet?

C'est aussi le résultat de l'activité qui compte.

François

" C'est sûr tout cela pose des problèmes, je dirais même pourvu que ça pose des problèmes... pourvu qu'ils éclatent et qu'on puisse les régler. Dans la vie cette situation est quotidienne, mais c'est rare que les problèmes puissent se régler, car on n'a jamais appris à remettre en place un leader trop puissant car on n'a jamais appris à dire que même si on n'est pas le responsable, on n'est pas forcément plus con que lui..."

Jean-Paul

S'il y a diversification des compétences, je ne pense pas que cela implique une hiérarchisation des tâches, par contre il faut profiter justement des compétences différentes pour instituer des tâches diversifiées et c'est autour de ce principe de reconnaissance du droit à la différence que doit s'articuler toute la vie coopérative.

Chacun est différent chacun a des richesses dont il peut faire profiter les autres.

Mais la question d'Alain est importante, car dans les faits, c'est vrai que plus on est compétent, plus la tentation est grande de prendre du pouvoir, c'est donc autour d'une rotation des responsabilités, d'une formation aux compétences, d'une transmission des connaissances qu'il faut réfléchir.

Mais a-t-on toujours le temps dans nos classes?

Michel dit: "C'est aussi le résultat de l'activité qui compte". C'est vrai, on peut donc avoir des objectifs différents pour une activité, par exemple le conseil. Ainsi va-t-on privilégier le contenu ou la forme (c'est la même chose pour l'animateur de jour pendant les activités personnelles".

1) Si l'on privilégie le contenu et que ce jour-là on a à faire à un animateur peu compétent, on ne permet pas à l'animateur de se former, de faire des tâtonnements pour devenir compétent, puisque l'objectif est le résultat de l'activité

2) Si l'activité n'est pas très importante en soi, on a le temps, on va donc insister davantage sur la forme, et donc privilégier l'animation, et aider l'animateur à acquérir des compétences au détriment du résultat de l'activité, peut-être.

J'ai remarqué qu'on est souvent pris dans ce dilemme et que c'est au maître qu'il revient de décider ce qui est le plus important du contenu ou de la forme, et ce n'est pas facile de trancher ... ou alors on ne fait le choix que de mettre des animateurs compétents, mais on ne résoud pas le problème des non compétents.

J'ai beaucoup navigué dans ces questions cette année, à propos des activités personnelles.

Le maître a-t-il droit aux activités personnelles?

La classe coopérative impose bien souvent une part du maître très grande dans l'organisation pour aider à la prise en charge par les enfants. C'est au Conseil que s'organise la plupart des activités, et c'est ce Conseil qui répartit les tâches, la part de travail pour chacun.

Ainsi la part du maître est discutée (taper des textes, préparer une activité...) et ceci entre dans les activités personnelles.

Reconnaître pour le maître un droit aux activités personnelles, libres ou obligatoires, cela implique beaucoup de choses quant à son statut d'une part, son rôle (si on généralise ce principe dans les classes: "discuter, donner du travail au maître" "droit pour le maître de faire ces activités dans le temps de classe") au niveau de l'organisation et de la prise en charge des activités, le fait que le maître aie droit ou non aux activités personnelles, est-il facteur qui influe positivement ou négativement?

C'est une question importante qu'il serait intéressant d'approfondir.

Mireille:

" J'ai moi aussi mes activités personnelles (lettres, matériel préparation d'activités...)

François:

" Pendant longtemps, pendant les activités personnelles, j'allais de l'un à l'autre car j'étais sans cesse sollicité et il fallait bien que je me trouve une occupation à ce moment-là. Bien sûr j'avais mille et un trucs à faire (préparation d'activités, de fiches, notes personnelles, lettres...) Mais un sentiment de culpabilité plus ou moins net m'en empêchait.

Pendant la classe... je devais être aux enfants et après à mes travaux personnels...

Puis, peu à peu, les enfants devenant autonomes, ils font de moins en moins appel à moi. J'ai eu de plus en plus de moments de "chômage technique", surtout avec mon petit effectif... et j'ai fini par me dire qu'après tout, il n'y avait pas de raisons que de mon côté je n'aie pas le droit de faire mes activités personnelles, tout en étant prêt à répondre à toute demande... et ça a eu pour effet de créer un climat de travail plus détendu et plus serein pour tous...

LES OUTILS MIS EN PLACE POUR L'ORGANISATION

C'est certainement là une partie essentielle, le bon fonctionnement de la classe coopérative exige des outils pour une bonne organisation des activités, des outils qui vont permettre que l'élabore une coopération réelle entre tous.

Pour Freinet aussi l'organisation du travail était indispensable.

Mireille le dit très bien aussi: "... l'essentiel n'est pas au niveau des lois mais de l'organisation du travail des conditions matérielles dans lesquelles se déroulent les activités."

Quels sont donc ces outils?

Le plan de travail

Anne-Marie:

" Le plan de travail personnel rappelle toutes les activités possibles, permet de se souvenir de ce qui est commencé, de contrôler que lorsqu'une activité est finie, on en change (je ne souhaite pas qu'un élève reste plusieurs jours de suite en lecture silencieuse).

Le plan de travail est préparé par moi, même s'il est remanié après - en principe il n'y a pas d'anciens dans ma classe. Mes objectifs. Un souci d'organisation personnelle, de prise en charge de son travail en vue de la 6ème. Le tâtonnement n'est pas dans la fabrication du plan de travail, mais dans l'aptitude à s'en servir et ce n'est pas évident.

Je n'ai pas tellement le temps en 6 mois de CMI de laisser construire les outils (je suis pour une efficacité plus rapide, ce qui est certainement discutable!)

Francois:

" Il permet la prise en charge du travail car l'enfant participe à son élaboration journalière et hebdomadaire, il s'y réfère quand il a fini un travail et s'en sert pour savoir où il en est. Mais la part de tâtonnement est très réduite, trop à mon avis. Mais je ne sais comment faire pour qu'il en sorte quelque chose...

" Actuellement, (mai 81) un nouveau plan de travail moins rigide, permet de considérer un certain nombre d'activités jusque là marginales, comme faisant partie du plan sous la rubrique "divers"

Les effets de cette ouverture (et d'autres initiatives prises dans le même sens), font que les activités sont sorties de l'ornière du calcul, lecture, écriture et que ces activités deviennent plus des prolongements naturels d'activités coopératives".

" Plusieurs obstacles ont freiné nos tâtonnements:

- matériels:

La structure trop rigide de ma classe et de mes plans de travail passés. Pour cela j'ai cherché à réduire la durée du travail au plan dans la journée et à assouplir le plan personnel. Pour tâtonner, il faut un tas de petits trucs matériels qu'on réunit petit à petit. Mais quand un enfant a une idée et qu'il ne peut l'exploiter tout de suite, souvent le lendemain l'intérêt n'y est plus...

- psychologiques: J'ai peur de l'inconnu. Je ne me sens à l'aise que quand je sais où je vais, où vont les enfants, sur quoi ça peut déboucher...

Je me rends compte que ça brise bien des spontanés à commencer par la mienne mais j'ai du mal à me sortir de ma peur du non contrôle.

Parfois un enfant a une idée intéressante, de sorte qu'il se produit des choses, mais il arrive toujours un moment où l'intérêt retombe, alors que j'ai l'impression qu'avec un petit coup de pouce (de ma part) on repartirait vers des pistes nouvelles... et c'est rare que je perçoive comment donner ce coup de pouce.

Peut-être qu'avec un groupe plus important, ce coup de pouce viendrait du groupe.

Michel: Chaque enfant dispose d'un plan de travail pour ses activités, avec un bilan en fin de semaine et un pointage. Ce plan sert de prévisions, mais aussi de bilan et de mémoire

- d'un plan de semaine avec les jours et les activités.

Ces deux outils ont remplacé un autre, inefficace car les enfants ne pouvaient l'utiliser que comme bilan sans pouvoir détailler l'objet de l'activité.

Le plan de travail apparaît comme un outil essentiel, mais, il y a aussi:

- les outils autocorrectifs et programmés (nous en parlerons plus loin, avec les difficultés liées à l'auto-correction)
- les échelles de savoir-faire, ou échelles de niveau, les brevets
- les feuilles de bilan
- les panneaux muraux
- les plannings
- etc...

L'organisation des activités est liée aussi à une organisation générale de la classe, par l'entr'aide, et les lois.

a) L'entr'aide

Dans la classe de Mireille, "on va trouver celui qui sait mais aussi et peut-être surtout celui qu'on aime bien, en qui on a confiance".

Dans la classe de François "tout le monde peut demander de l'aide à qui il veut, mais on n'a pas le droit de déranger "pour rien" un camarade (c'est-à-dire sans raison)

Aider = expliquer et non donner la réponse.

b) les lois

Mireille

"Elles sont très peu nombreuses, elles varient sensiblement chaque année, il y a peu de transgressions, peu de sanctions. Elles portent essentiellement sur le bruit, le respect des autres".

François

"Tenir son plan (il a une valeur contractuelle) je dis contractuelle car je tiens à ce que le travail prévu soit fait (contrat enfant) mais aussi parce qu'il y a contrat avec moi. J'ai certaines exigences d'équilibre dans les tenus élaborés. En outre il y a une convention entre l'enfant et moi: on travaille plus dans les secteurs où on est plus faible (chacun sait où il en est avec le tableau des niveaux) En fin de semaine il y a un bilan qui est fait avec moi et qui donne lieu à une appréciation signée par les parents. (Ce système me gêne et je m'interroge... aussi maintenant, j'insiste moins sur la signature des parents. Par contre je tiens beaucoup au bilan à deux; l'enfant et moi.)

Michel

"Toute activité commencée doit être terminée" cela n'implique pas qu'on ne peut mener de front plusieurs choses. Certains enfants expriment le besoin de "papillonner" un peu, d'autres veulent finir d'un seul coup - sauf si l'activité commencée risque d'embouteiller un lieu.

Ex: si la presse d'imprimerie n'est pas rangée... on ne peut laisser la place à un autre).

Par contre, un enfant ayant commencé une B.D. peut laisser tomber pendant deux ou trois jours s'il le veut.

Les activités commencées seront terminées; un projet non commencé ou seulement esquissé peut être abandonné.

Lois et l'enfant ayant utilisé,
- du temps de l'enfant
- du temps des autres et de moi
- du matériel
doit être achevé.

Les critères pour un travail fini dépendent de l'enfant et de l'activité.

- respect des autres et du matériel

Rangement, nettoyage, mais aussi respect des activités et respect des enfants en activités

- Respect du temps imparti aux activités

On arrête quand le gardien du temps annonce l'heure.

Quelle est l'histoire de ces lois?

Il s'agit des lois de la classe, c'est-à-dire des lois qui réglementent les décisions et la vie quotidienne:

Plusieurs types de lois, donc, plusieurs histoires et évolutions.

- lois de fonctionnement (pour la classe, les ateliers)
- lois à caractère humaniste (respect des autres...)
- lois-farde-fou pour un bon fonctionnement.

Il y a des lois écrites et non écrites.

C'est moi qui ai amené, non pas la ou les lois, mais le concept, l'importance de se donner des règles de vie et de fonctionnement.

Les lois apparaissent, sont discutées, disparaissent, évoluent... au Conseil, ou de manière naturelle.

Ex: en début d'année nous avons défini les lois pour aller seul dans la deuxième salle (à l'étage du dessous) Ces lois ont évolué en fonction des activités nouvelles mais aussi en fonction des problèmes rencontrés par le fait d'aller ou ne pas aller seul en bas.

Tout ne peut pas être discuté sans cesse, mais en dehors du Conseil, des discussions sauvages, des conseils... font évoluer ces lois.

Le lien avec les activités personnelles ici se situe au niveau du fonctionnement et du respect.

L'activité personnelle doit pas faire éclater le cadre de Vie.

LES APPRENTISSAGES PERSONNALISES

" La personnalisation des apprentissages a pour objet d'aider l'enfant à déterminer un projet de travail correspondant à la fois à ses besoins et à ses capacités et de favoriser ainsi le développement de sa personnalité en faisant de lui l'agent principal de son éducation: d'élève soumis aux impératifs communs, il devient personne, ayant le droit, mais aussi la responsabilité de participer au choix des objectifs communs et à la mise au point des moyens d'action pour les atteindre, et d'auto-organiser ses activités personnelles" Jean LE GAL

" Savoir écrire nos mots P. 21 Thèse de Doctorat 3ème cycle

Mireille a essayé de définir ce que l'on pourrait entendre par individualiser, personnaliser, collectiviser:

individualiser: préparer l'exécution d'un travail pour un seul, sans penser à la personnalité de l'exécutant donc pouvant être destiné à tel ou tel sans distinction (sauf peut-être la notion de compétence)

personnaliser: il s'agit peut-être de s'attacher davantage aux besoins propres à chacun, à un moment précis. Donc impossibilité de refaire la même chose par quelqu'un d'autre

collectiviser: on peut peut-être le voir dans les deux sens. Une tâche à remplir par la collectivité est partagée entre les individus ou groupes d'individus; un individu ou un groupe d'individus "donne" le fruit de son travail à la collectivité en l'intégrant à un ensemble de réalisations.

Les apprentissages personnalisés tiennent une grande place dans l'activité personnelle de l'enfant, et la manière dont ils sont organisés tient beaucoup aux conditions matérielles et aux effectifs.

Ainsi dans la classe d'Anne-Marie (CM2 30 élèves) il s'agit plutôt que des apprentissages "d'un renforcement des acquisitions" car il est évident qu'il y a encore des leçons collectives de base comme la division à deux chiffres.

François qui a eu une classe à effectif chargé explique comment il pratiquait.

.."ils avaient les cahiers auto-correctifs CEL. Après une séance d'évaluation au tout début, ils ont eu chacun un cahier correspondant à leur niveau (j'avais 4 cours). Avec un cours évidemment les écarts ne sont pas les mêmes. Les cahiers auto-correctifs sont suffisamment bien étalonnés pour que l'enfant se fasse bien la main sur une difficulté avant d'arriver à une nouvelle de sorte qu'avec l'entraînement important qu'ils avaient (une trentaine d'opérations dans le cahier x, et autant dans le + par semaine) quand arrivant la notion nouvelle ils étaient mûrs. Je n'avais pas besoin de leur donner de longues explications pour qu'ils repartent sur la nouvelle difficulté. Souvent c'était individuellement que je donnais ces explications. Parfois il m'arrivait d'arrêter un groupe, qui en était au même stade, pour donner une explication collective.

Parfois aussi, c'est un camarade qui avait compris qui expliquait à un autre".

Quels sont les outils utilisés?

fichiers et cahiers auto-correctifs CEL
fichiers "maison"
fichiers autres éditeurs (mais pas toujours auto-correctifs)
échelles de niveaux et de savoir faire
livrets programmés...

Comment les enfants accèdent à l'auto-correction? l'évaluation dans la classe de François:

"Ceux qui ont un âge mental de 7 - 8 ans, pas de gros problèmes, ils comprennent comment il faut faire et qu'il ne sert à rien de tricher.

Les plus jeunes ont du mal à trouver la réponse et à s'auto-corriger. D'autres fois ils ont tendance à marquer "juste" sans s'être donné la peine de vérifier, d'autres fois, ils ont tendance à copier les résultats.

Aussi, soit je supervise l'auto-correction, soit je leur donne des petits tests pour voir s'ils ont compris, soit je retire les résultats en attendant qu'ils soient plus mûrs. Je suis leur travail à l'aide de tests mais plus simplement en regardant leurs travaux qu'ils ne montrent".

dans la classe de Mireille: "Je m'arrange pour que l'évaluation par l'enfant soit facile" ils utilisent pour se repérer "des feuilles de progression, des échelles de savoir-faire". Il y a auto-correction et auto-évaluation."

dans la classe d'Anne-Marie: "des exercices de contrôle et un tableau de référence qui permet à chaque enfant de savoir ce qui est acquis ou pas".

LES DIFFICULTES LIEES A L'ORGANISATION DES ACTIVITES PERSONNELLES

Anne-Marie: le nombre d'élèves

le peu d'espace

le temps très court durant lequel on garde les élèves

le programme et l'entrée en 6ème

Mireille:

Les premières viennent de moi inquiétude quant à l'efficacité, peur du temps perdu, besoin de superviser!

Difficultés dues à l'environnement

- pressés par le temps (deux ans seulement d'enseignement général)

- manque de suite: leurs progrès dans l'autonomie se retournent contre eux

- les lois extérieures en opposition avec ce qu'on essaie de vivre en classe

- les parents insensibles à ce genre de progrès

Difficultés au niveau des enfants

- au début, difficultés à prévoir en fonction de leur capacité et rapidité

- manque de persévérance pour mener à terme un travail.

François:

D'abord la dispersion... j'ai dit que je me sentais disponible ... mais il m'arrive d'être sollicité par 3 enfants à la fois.. je m'en sors avec 5, mais avec 15, il faudrait que je m'organise autrement.

- avec des grands assez autonomes, ça marcherait à peu près pareil...

- avec des grands et des petits, il faudrait un système d'entr'aide

- rien que des petits... je ne sais pas.

J'aimerais aussi donner une plus large place aux recherches et aux tâtonnements, mais je me sens prisonnier du plan et de son objectif de rendement... et il y a les gamins qui préfèrent le travail au plan à tout le reste, c'est structuré donc sécurisant.

Je cherche à m'évader un peu du plan tout en lui gardant ses avantages.

J'y parviens en cette fin d'année: j'ai réduit le temps consacré au plan et du coup j'ai réduit son importance (effet psychologique) mais en même temps, j'ai libéré du temps pour autre chose:

- projets communs (éveil, classe verte, jardin...)
- activités communes (musique, chant...)
- activités libres différentes du travail au plan

J'ai instauré tous les jours I/2 H d'activités libres où chacun peut faire tout ce qu'il veut sous conditions:

- de ne pas gêner les autres
- faire quelque chose
- amener son activité à l'état d'achèvement.

En plus, sur le plan de travail, figure une rubrique "divers" ce qui permet dans le temps de travail au plan de faire certaines activités qui n'y figurent pas.

J'ai trouvé un ballon d'oxygène qui me donne satisfaction... mais je me connais trop pour savoir que dans quelque temps ce ne sera plus vrai (c'est comme ça que "j'évolue" malaise recherche de solution mieux être re malaise ...)

Michel

" Les difficultés sont nombreuses... Une telle organisation des activités personnelles dans le cadre de la vie coopérative, implique des fonctionnements différents pour les enfants. Ils se sentent plus libres et tentent peu à peu de remettre en cause beaucoup de choses.

Je demeure le gardien des objectifs que je me donne : apprentissage, autonomie, vie coopérative.

Les activités personnelles sont à mon avis des moments non coupés de la vie de la classe, tout s'articule.

Un écueil à éviter: c'est l'individualisme je fais mon truc à outrance... l'entr'aide s'oppose à ce type de comportement

Un autre écueil aussi un trop grand centralisme coopératif où l'on devrait tout dire, tout montrer, tout discuter et qui ne laisserait pas la place à la construction de l'individu autonome.

C'est dans tout cela que je me débats en ce moment, cela ne passe pas sans conflit... mais il y a beaucoup d'enthousiasme.

Mais il y a aussi les échecs de ceux qui veulent, font des projets mais n'y arrivent pas, abandonnent, ne se fixent pas".

Alain

A propos d'un trop grand "centralisme coopératif", ça me paraît être le point sensible du système. Dans ce cas, je défends l'indépendance de l'individu plutôt qu'une autonomie qui ne serait... à l'extrême qu'une indépendance jugulée... normalisée voire coopérative !!!

L'apprentissage de l'autonomie et
l'instauration d'une vie coopérative, ne doit en aucun cas,
mon avis, devenir un système d'apprentissage"

et François de poser les questions:

" C'est quoi l'indépendance?
et l'autonomie? une indépendance jugulée?
une indépendance socialisée?
Qu'est-ce qu'un système d'apprentissage?
Peut-on éviter de retomber dans un système d'apprentissage?"

Et voilà! la boucle est bouclée! on revient à la question du
début "c'est quoi l'autonomie?" alors si vous voulez en savoir
plus, et bien, relisez donc le tout!

Enfin, avec cette enquête, on a fait le tour de pas mal de
choses à propos des activités personnelles et on en a oublié cer-
tainement beaucoup.

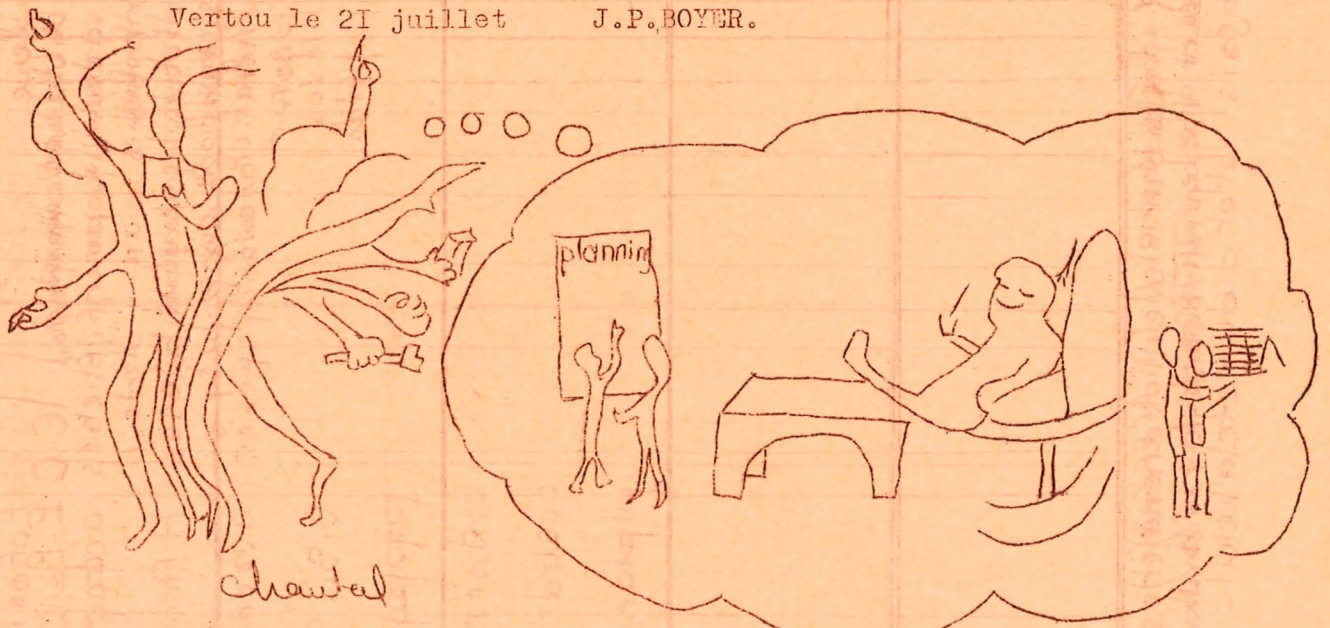
Il serait intéressant de reprendre tous les éléments un par
un maintenant pour un approfondissement et une analyse.
C'est un travail fastidieux mais qui serait intéressant.

Personnellement, je suis intéressé pour poursuivre ce travail
avec qui voudra, dans le sens d'une recherche pour aider l'enfant
à auto-organiser ses activités personnelles.

A vous lire.

Vertou le 21 juillet

J.P. BOYER.



Chantal

le rôle du maître

fiches orthographe ↑	fiches lecture ↑	fiches grammaire conjugaison ↑	cahier + └──────────┘	cahier X	cahiers A et B	problemes ↑	lecture et son ↑	Texte ou lettre	tables + ou x ↑	divers. possibilité de faire d'autres activités - A moi de voir avec l'enfant si l'activité proposée peut entrer dans le cadre du plan de travail.
fiches CEL ou OCCE	lecture individuel fiches d'une méthode lect. CP pour les petits	uniquement pour un enfant assez avancé	C - E -			fichier B CEL cahiers programmés A ou B CEL	lire individuellement avec moi-travail sur un son		fiches de tables photocopiées	

actuelle (il y a en eu 4 différentes depuis le début de l'année) du Plan de Travail hebdomadaire pour l'apprentissage individualisé du français et du calcul.

PLAN DE TRAVAIL(3ème mouture)

MICHEL FEVRE

liste affichée en classe

mon nom
semaine du
au

PLAN DE TRAVAIL

pour mémoire

mes activités	détails. (pour chaque activité..)	↓ → terminé → à continuer
lecture		
correspondance		
calcul		
jeux		
lexte-histoire		
journal		
photo		
bois		
activité manuelle		
dessins peinture		
exposés		
recherches		
plantations		
musique		
danse		
mime		
sport		

"mon petit métier"

mon petit métier

Rencontre de Christian Poslaniec avec M. Luc, responsable des M.A.C.

La discussion avec Luc a surtout porté sur deux points (près de deux heures de discussion!) : l'action poétique dans les classes car, de ce point de vue, j'avais des informations sur l'échec de la précédente tentative de la MAC dans ce domaine et de son recul consécutif, et, ensuite, sur la nature des délégations régionales de la MAC qui comprend beaucoup de hiérarchiques et, du coup, fait que beaucoup de camarades ne les contacteront pas spontanément même s'ils font des trucs qui nous intéresseraient et nous faciliteraient notre travail.

Sur la poésie j'ai demandé que la MAC organise un service d'information sur les bases suivantes :

1°- Etablissement d'une liste d'animateurs en poésie, susceptibles d'intervenir dans des classes pour aider des enseignants à démarrer en poésie. Pas en interventions ponctuelles mais en interventions suivies (par correspondance, par exemple) ; pas en substitut non plus mais en part aidante du maître, provisoirement, jusqu'à autonomisation.

2°- Etablissement d'une fiche-guide sur les multiples façons d'obtenir des crédits pour faire venir ces animateurs. Et les moyens (autres que celui consistant à demander de l'argent aux élèves) existent si l'on prend la peine de chercher : depuis les crédits PAE jusqu'aux subventions d'associations de parents, en passant par la collaboration avec les MJC, les municipalités, les départements, etc.

3°- Etablissement d'une liste de livres, outils, etc. permettant de continuer un travail en poésie démarré avec quelqu'un.

4°- Stages ultérieurs permettant d'aller plus loin dans la formation de l'enseignant.

Autre exemple encore : les stages. Nous continuons à avoir des réflexes du passé quant aux stages : nous avons l'impression que nos désirs seront forcément dénaturés si l'on implique nos forces dans des stages reconnus. Là encore je crois qu'on fait fausse route. Je crois que si on proposait d'organiser un certain nombre de stages départementaux ou régionaux, d'une façon cohérente, ce serait accepté globalement et qu'on nous fournirait les moyens de les faire. Pour cette année il est encore temps mais c'est la limite. Pour l'année prochaine il est temps aussi de nous rendre cohérents.

J'espère que vous parviendrez à comprendre ce que je veux dire, à partir de ces quelques exemples. Je ne sais pas si je peux être suivi là-dessus mais j'ai la conviction (peut-être fausse) que si nous voulons passer du stade de la survie de l'ICEM/CFL au stade de l'accroissement, du maximum de possibilités, pour les enfants, de bénéficier de la PF, c'est, actuellement, l'unique solution réaliste.

A part ça, petites informations:

1) La responsable de la Farandole (éditions communistes du Livre pour enfants) m'a contacté pour que j'écrive un texte expliquant ce qu'est une BI, texte destiné à un album pour enfants qui tenterait d'expliquer ce qu'est l'école, passé, présent et futur. Certaines de ces thèses communistes seront probablement sous-jacentes à ce livre et j'aurais pu me méfier. Cependant j'ai accepté et j'ai déjà écrit et envoyé le texte qui m'était demandé à titre personnel précisément pour éviter les querelles de chapelles. Ai-je eu tort?

2) Demain, à la rencontre avec la Ligue de l'Enseignement qu'on n'a pas eu le temps de préparer, j'ai l'intention d'axer sur trois points:

- a) une collaboration éventuelle au niveau du livre pour enfants
- b) une collaboration éventuelle au niveau des actions de formation
- c) une collaboration éventuelle au niveau des actions culturelles que la Ligue organise très souvent dans les départements.

3) Beaucoup de mal à contacter la télé. Finalement ils me demandent une liste des propositions "spectaculaires" qu'on peut faire et qu'ils pourraient traiter en reportages.

Il est évident que je visais l'ensemble des enseignants en proposant ça. Ce Luc m'a fait comprendre que si le projet l'intéressait, il n'était pas en mesure, faute de personnes, actuellement, de lancer de nouveaux projets. Qu'en revanche il me laissait entendre qu'il n'était pas du tout impossible que la MAC aide, subventionne partiellement, fasse l'information sur... si quelque chose comme ça se créait à l'initiative d'associations. Le résultat, quand même, c'est qu'il va essayer de prendre en compte la poésie dans l'animation lecture que la MAC inaugure cette année. Mais moi j'ai repris le problème par l'autre bout et je me suis dit ceci: à Grenoble a fonctionné un groupe poésie qui a bien fonctionné mais qui, manifestement, n'a pas d'objectifs précis. Autrement dit il y a des camarades prêts à s'investir dans ce sens mais qui savent mal quoi faire parce qu'ils ne mesurent pas exactement la demande sociale, faute d'ouvertures sur ce qui se fait partout, sur les besoins, les manques, du corps enseignant.

Il ne s'agit pas de se substituer au Ministère mais de faire nôtre concrètement ce qu'on répète théoriquement: que le changement ne peut venir que de la base et non du sommet. Je me leurre peut-être mais je pense que ça vaut le coup d'essayer. Autrement dit j'aimerais, pour cet exemple précis, qu'on (CA-CD) propose aux camarades de la commission poésie de fonder ce genre d'incitation au développement de la poésie dans les classes. Ce n'est pas une tâche écrasante comme d'écrire un bouquin. Le travail est préparé clairement et je suis en mesure de suivre le lancement d'un groupe de ce genre.

Et alors on peut demander à la MAC de faire connaître notre initiative partout, de décharger ou faire décharger partiellement l'un des camarades investis dans ce truc, de subventionner les frais de fonctionnement... et, étant donné le fonctionnement d'un ministère, ça n'interfère pas avec les autres demandes faites à Castagner car ça entre dans le cadre précis de la MAC.

C'est un peu le raisonnement qui a présidé à la formation de la Marmothèque: des camarades s'intéressaient fortement à la littérature de jeunesse, d'une part, et, d'autre part, un besoin pressant se faisait sentir dans le corps enseignant et chez les éditeurs à cet égard. Or il manquait des perspectives concrètes. Le catalogue Marmothèque a concrétisé tous ces désirs convergents et ce qui arrive actuellement c'est que des camarades nouveaux se joignent à nous sur ce projet restreint et se retrouvent, de fait, impliqués dans l'ICEM/CEL... et commencent à participer à d'autres actions: alimentation des revues en notes de lecture, d'abord, implication dans d'autres commissions départementales, etc.

Or, en allant plus loin, qu'est-ce qui empêche de créer aussi à la suite, des commissions semblables, orientées vers tout le corps enseignant, et portant, en ce qui concerne la MAC, sur le théâtre à l'école, le cinéma d'animation ou de création, la musique, etc., tout ce qui est dénommé culturel. Des camarades pleinement impliqués dans un secteur restreint reconnu socialement ont aussitôt à cœur de faire connaître, d'informer sur ce qui touche à leur compétence, ce serait donc aussi une autre façon d'alimenter nos revues et nos chantiers BT et outils.

Autre exemple: la suggestion faite à Castagner de créer une commission d'expérimentation des outils qui paraissent chez tous les éditeurs... pourquoi ne la prendrions nous pas en charge nous mêmes avec d'autres camarades extérieurs au mouvement, d'autres mouvements. Ce serait aussi pour nous une façon de contacter les autres mouvements et syndicats avec des propositions concrètes de collaboration, dépassant le simple texte d'intention valable en période de reflux (ex. le texte ICEM/GFTEN/CEMEA) mais pas en période de changement. A cet égard je commence mieux à mesurer la volonté de changement du ministère à force de discuter avec les uns et les autres et je crois vraiment que, même s'il est prudent, le Ministère a réellement ce désir. Et pour cause: il est condamné à réussir cette mutation à l'école de l'échec en école de la réussite sinon c'est la dégradation du pouvoir socialiste qui les attend.

L'AFFAIRE PAPINSKI . . . ENCORE !

L'AFFAIRE PAPINSKI souvenez-vous ... c'est cet instituteur qui, après avoir écrit un pamphlet contre l'inspection a été suspendu, radié, interdit d'enseigner à vie. Puis, avec la mobilisation de tous les parents de ses élèves réunis en Comité, puis d'une partie du corps enseignant, toutes ces sanctions ont été levées, le pamphlet ayant été amnistié par un jugement du Tribunal Administratif, le 29 Janvier 1976, pendant que Jacques PAPINSKI faisait la grève de la faim.

PAPINSKI était alors réintégré, mais il n'a pas été réintégré, comme il le souhaitait, par le Ministre de l'Education de l'époque.

MAIS ON PENSAIT QU'AVEC MITTERAND L'AFFAIRE SERAIT REGLEE...

D'abord tous les élus socialistes contactés pendant et depuis cette affaire avaient dit : "avec la gauche au pouvoir pas de problème"...

Mais surtout, il y a une nouvelle loi d'amnistie dont J. PAPINSKI peut toujours bénéficier, que MITTERAND a qualifiée de "large et généreuse" et qui contient des dispositions qui permettent de régler enfin l'affaire PAPINSKI.

En effet, la circulaire d'application d'ANICET LE POES, en date du 19 Août 81 précise que si l'amnistie n'entraîne pas la réintégration d'office, en ce qui concerne "les sanctions prononcées contre les agents publics et qui découlent incontestablement de leurs opinions ou activités syndicales ou politiques ... Le Premier Ministre et le Garde des Sceaux se sont engagés à faire en sorte que soient annulées les conséquences de telles sanctions." (Journal Officiel du 30 AOUT 81).

Il est clair que J. PAPINSKI, dans sa lutte contre l'arbitraire de l'inspection rentre dans cette catégorie, et qu'il a été condamné pour délit d'opinion. Il doit être REINTEGRE.

Monsieur SAVARY
Ministre de l'Education Nationale
107, rue de Grenelle
75 PARIS

Mais, de plus, cette loi d'amnistie du 4 Août 81 précise que pour la première fois l'administration a la possibilité "de reconstituer la carrière des bénéficiaires de l'amnistie".

Or, depuis 1976, PAPINSKI qui était instituteur titulaire, demande à être réintégré comme PEGC titulaire, c'est-à-dire qu'on reconnaisse enfin que l'inspecteur qui l'avait rétrogradé de PEGC à instituteur en 1976, inspecteur qui ne connaissait pas l'anglais, alors que pour J. PAPINSKI l'anglais est sa seconde langue maternelle, lui a porté un réel préjudice. Les nouvelles dispositions de la loi permettent donc à J. PAPINSKI d'obtenir satisfaction par simple application de la loi.

L'AFFAIRE PAPINSKI N'EST PAS FINIE ...

Cependant le Comité d'HOMECOURT a dû se reconstituer le Mardi 29 septembre parce que Jacques PAPINSKI, qui a demandé sa réintégration dès juillet, a reçu une réponse négative datée du 4 Août 81 ! Il est vrai qu'elle a été rédigée juste avant que ne paraisse les termes de la nouvelle loi au Journal officiel du 5 Août ...

Il est vrai aussi que le nouveau ministre pouvait être mal informé d'une affaire déjà ancienne.

Mais, contre les "pesanteurs administratives" qui pourraient s'opposer à l'application de la loi d'amnistie dans l'affaire PAPINSKI, son Comité a décidé d'entreprendre un certain nombre d'actions. Pour nous aider, nous vous demandons de détacher le paragraphe qui suit, et de le renvoyer à l'adresse du MINISTRE DE L'EDUCATION.

Nous vous suggérons aussi de reproduire ce petit texte et de le faire signer autour de vous et ... de nous le renvoyer, MERCI

COMITE DE SOUTIEN à JACQUES PAPINSKI

Je demande que l'on examine sérieusement le dossier de l'affaire PAPINSKI et que la loi d'amnistie dans toutes ses conséquences, réintégration et reconstitution de carrière, lui soit appliquée.

NOM et Prénom :

PROFESSION :

ADRESSE :

SIGNATURE :

UN STAGE EN SEPTEMBRE

Nous en parlions depuis l'AG du 15 juin dernier... nous avons décidé de l'organiser au CA de décembre, même si nous n'étions pas nombreux, parce que ce stage nous semble indispensable.

- en cette période "d'après 10 mai" il est important de nous ouvrir davantage aux autres (collègues, parents,...) et non pas seulement de faire connaître la Pédagogie Freinet, mais de former et d'initier le plus possible de gens à cette pratique.

Malgré tout, la période actuelle est propice au Changement, et ce changement passera aussi par le changement des pratiques pédagogiques.

- le groupe départemental semble parfois ralentir ses activités depuis quelques années, en témoignent la baisse des abonnements à Chantiers, et le manque de dynamisme des groupes de travail. Par un stage nous espérons redonner un second souffle à la vie départementale.

Il faudra donc nous efforcer à ce que ce stage de septembre réponde à ces deux objectifs.

Il aura lieu du 29 août au 3 septembre à LA PINELAIS.

Maintenant, et jusqu'en juin, il va nous falloir travailler à son organisation. Ce stage départemental sera ouvert aussi, aux hors département, nous sollicitons la région Ouest, pour aider à l'animation, le CD prenant en charge l'organisation.

Dès maintenant il faut travailler à définir précisément le contenu et la forme du stage et il faudrait que chacun exprime son point de vue sur ce qu'il attend d'un stage départemental, qui sera un stage de sensibilisation-formation à la pédagogie Freinet (nous pourrions envisager à l'issue de ce stage et avec les gens qui le souhaiteraient, l'organisation sur le temps scolaire, d'un stage d'approfondissement).

Chacun peut-il répondre aux questions ci-après et me les envoyer (à J.P. BOYER) d'urgence

- penses-tu participer au stage?
- quel contenu, quels objectifs, quelles priorités pour ce stage?
- sur quoi aimerais-tu travailler?
- quels documents peux-tu apporter?
- comment vois-tu l'organisation?
- peux-tu aider à l'organisation matérielle?

Nous comptons sur des réponses nombreuses, afin d'évaluer dès maintenant, nos forces et nos possibilités.

Merci et à vous lire.

REDACTION : Chantal GUICHAOUA, P. N. 24, La Bernardière
85610 CUGAND

ABONNEMENTS : Jean_Paul BOYER, 3, Allée de la Flanche
La Rousselière 44 120 VERTOU

Un an : 70 frs. Versent C.C.P. J.D.F.M.
N° 44 800E NANTES

Imprimerie spéciale de l' I.D.E.H. P.N. 24, La Bernar-
dière, 85610 CUGAND

C.P.P.A.P. 56 2II